

Le Macérien

Bulletin Municipal de La Mézière

Spécial

Bilan de mandature



N° 184
Juillet 2019

SOMMAIRE



CHÈRES MACÉRIENNES, CHERS MACÉRIENS,

Lorsque ce bulletin vous arrivera, les premiers coups de pelles auront vraisemblablement été donnés au nouveau lotissement de la Chevesse Nord.

C'est un projet pour lequel nous avons voulu porter une ambition forte, celle de permettre au plus grand nombre de pouvoir accéder à la propriété. Aujourd'hui le constat est édifiant.

Les foyers les plus modestes n'ont pas d'autre

alternative que celle d'aller s'installer bien au-delà des limites de l'aire urbaine, là où il n'y a que très peu de services, là où il n'y a pas ou peu de commerces et où l'usage de la voiture est indispensable pour la moindre démarche. Ce n'est pas acceptable !

Nous avons donc voulu réduire ces inégalités en proposant des terrains abordables à un prix en deçà de ce qui se pratique dans la couronne rennaise et seule l'intervention publique pouvait permettre d'atteindre cet objectif.

La commune est très attractive et les courriers de demande de terrains sont quasi quotidiens. Nous aurions donc pu commercialiser ces terrains au double du prix retenu et nous aurions certainement trouvé preneurs. Est-ce bien cela le développement harmonieux d'un territoire ? Je ne le pense pas, bien au contraire car il nous faut être en capacité de pouvoir accueillir toutes les catégories de populations, de permettre de réduire la distance domicile travail dont la charge impacte tant le budget des foyers, d'offrir les moyens d'un épanouissement individuel et collectif, de pouvoir enfin proposer à quiconque des services de qualité facilement accessibles.

Dans le même temps, c'est aussi le projet Hélène qui va enfin pouvoir sortir de terre. En effet, le recours contentieux déposé par deux riverains ayant été jugé, les travaux peuvent être désormais engagés. C'est un chantier de plusieurs mois qui permettra d'accueillir à terme des seniors et personnes âgées dans la centralité de la commune à proximité des commerces et des services.

Quelques mots pour remercier une nouvelle fois tous, macériennes et macériens qui avez participé à la tenue des bureaux de vote et aux opérations de dépouillement lors du scrutin des Européennes en mai dernier.

2020 sera l'enjeu d'une nouvelle échéance électorale, celle des municipales. J'ai décidé de ne pas renouveler ma candidature et je tenais à vous en informer les premiers. Après avoir passé près de 16 ans aux commandes de cette commune qui m'est si chère, il est temps pour moi de tourner cette page. Pendant toutes ces années, avec les équipes qui m'ont accompagné dans cette mission, j'ai mis toute mon énergie au service des macériennes et des macériens pour doter La Mézière de nouveaux services, de nouvelles structures et infrastructures. Merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont aidé et soutenu dans cette exigeante et noble tâche.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Gérard Bazin, Maire

DOSSIER SPÉCIAL	3
VIE COMMUNALE	8
URBANISME	26
JOURNAL DU VAL D'ILLE	27
ÉTAT CIVIL	29
COMMERCES ET ENTREPRISES	30
VIE ASSOCIATIVE	32
RETOUR EN IMAGES	40
PRENEZ NOTE	43
INFOS SERVICES	46

MAIRIE DE LA MÉZIÈRE

Tél. 02 99 69 33 36

Fax 02 99 69 35 58

Courriel : mairie@lameziere.fr

Site : www.lameziere.com

Population au 1^{er} janvier 2019 :
4972 habitants.

Canton de Melesse.

Communauté de Communes
du Val d'Ille-Aubigné.

ÉDITION JUILLET 2019 - N° 184

Rédaction : Mairie de La Mézière.

Directeur de la Publication :

M. Gérard Bazin, Maire.

Comité de rédaction : Pascal Goriaux,
Anne Cacquevel, Denise Chouin,
Nicole Guégan, Jean-Pierre Philippe,
Gilles Riefensthal, Nicole Goulay,
Annette Pestel, Gabriel Le Menec Arroyo.

Crédit photo couverture : Etienne Lory

Composition et impression :

Imp. **atimco**  **IMPRIM'VERT**

Prochaine édition :

N° 185 - Octobre 2019.



Bilan de la mandature 2014-2020

À l'heure où ce mandat municipal touche à sa fin, il me paraît opportun de vous faire un retour de ce sur quoi nous nous étions engagés et ce que nous avons réalisé. Cette liste ne saurait être exhaustive. Elle doit néanmoins vous permettre de mesurer le travail accompli durant ces presque 6 années.

VOTRE BIEN-ÊTRE AU CŒUR DE NOTRE PROJET

Ainsi, nous souhaitons la vie sociale et citoyenne au cœur de notre programme, pour répondre au mieux à vos besoins.

Ce que nous avons mis en place :

- La tarification au regard de quotients familiaux pour les repas servis aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune.



- La participation du CCAS à la banque alimentaire.
- La mise en place d'une mutuelle communale pour les personnes qui n'en bénéficieraient pas.
- Le nouveau règlement des aides sociales facultatives.
- De nombreux ateliers thématiques dans le cadre de la semaine bleue.



- La solidarité comme thématique de la semaine enfance jeunesse.

Enfin, après de multiples obstacles, Le projet Helena sortira de terre à partir de septembre.



Sur le plan des services, des équipements et du cadre de vie, nous proposons :

- La restructuration du centre de loisirs :
 - Ce que nous avons réalisé avec la construction de l'Astromômes, centre de loisirs pour les 6-11 ans.



- La poursuite du développement des équipements sportifs et culturels :
 - Aménagement piste d'entraînement autour d'un terrain de football.



- Fin de la construction de la médiathèque et sa livraison, mise en place d'expositions et d'animations, augmentation du temps d'accueil et du personnel, accueil facilité pour les écoles.



- Pump Tract (terrain de pratique du bicross).



- Terrain de pétanque puis couverture sur la moitié du terrain en cours d'étude.
- Construction d'un skate park. Projet à l'initiative du Conseil Municipal des enfants.
- Rénovation / Isolation Salle Cassiopée.



- L'aménagement des entrées de ville et de rues avec :
 - Réalisation du rond-point Beauséjour suivi du réaménagement rue de Rennes.



- Giratoire Route de Pacé afin d'améliorer la sécurité, en partenariat avec le Conseil Départemental.
- Réaménagement de la rue du Duc Jean IV.
- Restructuration place Belmonte.
- Rue de Macéria Coté EST.
- L'extension de l'Hôtel de Ville :
 - Réaménagement du hall et des bureaux de l'Hôtel de Ville tout en rendant ce bâtiment vertueux sur le plan écologique.



- La mise en oeuvre et le soutien aux actions en faveur de la préservation de l'environnement et du patrimoine. Parmi les actions menées, on retiendra :

- L'obtention d'une deuxième fleur dans le cadre du concours régional des villages fleuris.



- La création d'un verger pédagogique près du collège
- La réalisation des jardins familiaux des lignes de La Gonzée et de la Beauvoirie.
- La mise en place de la politique Zéro phyto au service des espaces verts.
- La mise en place de l'éco-pâturage à l'espace nature et à la Beauvoirie.
- L'adhésion à l'opération La Mézière Zéro bio déchets.
- La récupération des papiers et journaux au bénéfice des APE de l'ensemble des écoles.

- La migration progressive de l'éclairage public en LED.
- Le remplacement de véhicules diesel par des véhicules électriques.



- Au-delà de ce sur quoi nous nous étions engagés :
- La création de 2 classes ainsi que la restructuration de l'ancienne salle informatique à l'école Pierre-Jakez Hélias.



- Enfin, il nous a fallu, au regard de la dégradation des toitures de la partie la plus ancienne de cette école, lancer un chantier de démolition et reconstruction de 4 classes et un bureau. Ce chantier démarrera en juillet 2019 et devrait être livré pour septembre 2020.
- La réalisation d'un espace cinéraire dans le cimetière.



- La création de nouveaux sanitaires publics.

En ce qui concerne la vie locale, nous nous engageons à :

- Soutenir la dynamique associative ;
- Chaque année, près de 220 000 €uros sont inscrits au compte « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.
- Mise à disposition des structures, de personnels et de véhicules au besoin.
- Favoriser l'accueil des nouveaux habitants avec :
 - La mise en place d'un livret d'accueil joint au présent Macérien.
 - Le maintien du rythme de construction à 50 logements par an.
 - Par un prix de foncier raisonné et en deçà de ce qui est pratiqué sur la couronne rennaise.
- Développer les actions de citoyenneté (Conseil Municipal Enfants, Point Information Jeunesse...) avec :
 - Le recrutement d'un coordinateur enfance jeunesse. Il est chargé de l'ensemble de la politique d'animation enfance jeunesse et de la culture. Il a eu la responsabilité de la mise en place des TAP puis celle du retour de la semaine à 4 jours avec ensuite le renforcement des actions d'animations pendant la pause méridienne.
 - Le renforcement de la politique enfance jeunesse avec la mise en place du Point Information Jeunesse et l'embauche d'un animateur à temps non complet.
 - Le développement de la semaine enfance-jeunesse.
 - La signature du Projet Educatif Local.
 - La création de la Bourse Jeunes.
 - Les Conseils Municipaux Enfants qui se sont succédés depuis le début de ce mandat ont mis en place un certain nombre de projets comme :
 - La boîte à livres située à droite de la mairie.



- L'organisation de collectes de débris reprise et managée depuis par l'association Nature et Loisirs, toujours en collaboration avec le CME et l'implication forte du Macériado.
- L'installation de bancs assis/debout et poubelles au niveau du city stade.
- Le skate park.
- La réalisation d'un journal à destination des enfants et ados : Le MacéJeun's.
- Encourager les initiatives en faveur des échanges intergénérationnels.
- Nous avons procédé au recrutement à temps non complet d'un coordinateur intergénérationnel. Il a mis en place plusieurs actions pendant la durée du mandat. On retiendra :
 - La Mézière à l'Est en avril 2017 (photo ci-dessous).
 - La commémoration du centenaire du 11 novembre en 2018.
 - Des animations dans le cadre de la semaine bleue.
- Au-delà de ce sur quoi nous nous étions engagés :
 - Nous avons organisé en 2015 un comice agricole réunissant plusieurs milliers de professionnels et visiteurs.



Au niveau des déplacements, nous nous engageons à poursuivre :

- La sécurisation de la circulation dans le centre-bourg, vers Beauséjour, Montgerval et Cap Malo et le développement des liaisons douces (pistes cyclables, voies piétonnes) ; Outre ce qui a déjà été énuméré plus haut, nous avons également mis en place :
 - Une réflexion sur les mobilités avec la participation des macériens. Création d'une zone bleue en centre-bourg, Passage de toute l'agglomération à 30 km/h, signalétique des liaisons douces...).
 - Des pistes cyclables rue de Macéria et rue de Rennes.



- La restructuration d'arrêts de cars.
- Nous participons également à l'étude engagée par la CCVIA sur la traversée de la 4X2 voies en liaison douce à Montgerval.
- La défense des intérêts de la Commune en matière de transports en commun auprès du Conseil Général, Autorité organisatrice de transports.
- Cette compétence est devenue Régionale dans le cadre de la loi NOTRe. Nous avons sollicité avec le Maire de Gévezé, une demande d'expérimentation auprès de la Région et de Rennes Métropole pour une utilisation conjointe des services des réseaux Star et BreizhGo (anciennement Illenoo) par les usagers de nos deux communes.

Concernant la vie économique, nous portons un intérêt particulier :

- À favoriser l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois ; En lien avec la Communauté de Communes plusieurs grosses entreprises vont s'implanter sur la ZAC de la Bourdonnais et sur Cap Malo.



La Mézière à l'est.

- Au soutien de la dynamique commerciale ; Traduction au niveau du PLUI pour que les commerces de proximité et les services restent en centralité et qu'il n'y ait pas de transferts en périphérie pour conserver l'animation en centre-bourg.

- À la réhabilitation des zones d'activités communales. Les zones ont été transférées par la loi à la CCVIA.

POUR UN DÉVELOPPEMENT PARTAGÉ

Pour ce nouveau mandat, notre équipe s'engageait à œuvrer pour un développement maîtrisé de notre commune, au bénéfice de tous.

Ainsi, nous nous engageons à veiller à :

- Favoriser l'accès au logement pour tous en nous appuyant sur les outils de maîtrise foncière (Plan Local d'Urbanisme, Programme Local de l'Habitat...) ; Cette mandature a vu l'ouverture de 4 opérations d'urbanisme, dont 3 privées :

- Les lignes de La Gonzée (dernière tranche) et livraison des logements Sitelles 1 et 2 avec une forte proportion de logements en PSLA.
- La Cerisaie.
- La Hêtrais.
- Et d'une opération communale : La Chevesse nord dont l'intervention publique va permettre de favoriser l'accès au logement du plus grand nombre, notamment par des opérations facilitant l'accès à la propriété pour les ménages à revenus modestes.



- Maintenir une fiscalité locale mesurée en planifiant les investissements sur la durée du mandat.

Nous n'avons durant ce mandat augmenté qu'une seule fois nos taux d'imposition. Pour autant, les taux pratiqués sur notre commune sont très en deçà de ce qui est pratiqué sur notre département ou même au niveau national.

Concernant l'encours de dette de la commune, il est passé de 1386 €/ habitant en 2014 à 1037 €uros par habitant en 2017 (Les données 2018 ne sont toujours pas disponibles auprès de la DGRFIP).

Parce que nous souhaitons vous associer pleinement à notre projet, nous nous sommes attachés à :

- Poursuivre la dynamique participative permettant aux citoyens de s'impliquer dans les projets en cours et à venir (Projet Educatif Local, Commissions Municipales...) ; Chaque délégation s'est entourée de comités consultatifs auxquels participent des macériens volontaires.

On retiendra en particulier :

- Les comités enfance-jeunesse composés d'une représentation de l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune.
- Les groupes de travail créés à l'occasion des grands chantiers de travaux à l'étape d'élaboration des cahiers des charges (CLSH, Écoles...).
- Les groupes de travail liés à la mobilité (Mobilité en centre-bourg...).



- Les réunions avec les riverains concernés par des projets d'aménagement...

- Renforcer et adapter les moyens de communication favorisant les échanges entre la population et la commune (bulletin communal d'information, site internet, affichage...) :
- Création d'une page facebook.
- Installation d'un panneau d'affichage lumineux.



- Renforcement du poste de chargé de communication (50 % aujourd'hui).
- La création d'un guide pratique du macérien.

L'ensemble de ces réalisations montre à quel point les élus ont été mobilisés et impliqués pour répondre aux différentes attentes des macériennes et des macériens. Les différents investissements réalisés vont permettre d'aborder sereinement l'avenir au sein d'une Communauté de Communes solidaire et très dynamique dans le domaine environnemental, économique et démographique.

Nouvelle animatrice intergénérationnelle

Sandrine Simonelli a pris ses fonctions d'animatrice intergénérationnelle au 1^{er} juin, fonctions occupées précédemment par Frédéric Douard.

Rattachée au CCAS, elle aura un rôle important d'interface avec les différentes associations engagées dans les actions intergénérationnelles. Elle contribuera par ailleurs au développement d'une action de prévention de l'isolement des seniors ainsi qu'à l'organisation de la semaine bleue.



Animations autour de la Roumanie

La Maison Internationale de Rennes (MIR), en partenariat avec Solidarité 35 Roumanie (S35R), la Région Bretagne et la ville de la Mézière, ont proposé aux écoles de La Mézière un magnifique spectacle dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du jumelage entre Birghis et La Mézière.

Un conte à bulles et une exposition **autour de la culture roumaine** ont ainsi été présentés le 21 mai à la salle polyvalente. Trois artistes Roumains, ont créé une mise en scène originale

d'un célèbre conte populaire roumain « Les 12 filles de l'empereur et le palais maudit ».

L'histoire racontée par **Fabiola Petri** a été illustrée en direct par **Marcia Surducan** dessinatrice et auteure de bande dessinée et interprétée musicalement par **Adrian Barbu**.

À la suite du spectacle les 3 artistes, accompagnés de Catherine Fournel ont été rencontrer Gwenaël De Boodt de la Station Théâtre.



MEUBLES PRIOUL

RESTAURATION
REPRODUCTION DE MEUBLES
ANCIENS
ET DE BOISERIES ANCIENNES

FABRICATION DE MEUBLES
COMME AUTREFOIS ET A VOS
MESURES

Démonstration et vente
De produits d'entretien NORDIN

Route de St Malo – LES TAILLETES
35520 LA MEZIERE

☎ 02 99 66 52 64

Le bien-être
au quotidien

Ephélide
Beauté

Soins du visage • Soins du corps
Épilations • Maquillage
Beauté des mains et des pieds
(semi, gel,...) • Bronzage
Soins Minceur LPG

LPG

www.ephelidebeaute.fr  ephelids_beaute

 Ephélide Beauté
@EphelideBeauteLaMeziere

T. Chapelain

☎ 02 99 69 81 75 ☎ 06 30 22 70 21
@chapejc@aol.com

Le Mesnil 35630 Vignoc

Location de chambres et
d'une salle 50 p avec cuisine professionnelle



Agence
Immobilier



St Malo Carrère de la Garenn
LE MESNIL
Vignoc Montreuil le Gast
Rennes

A la sortie de Vignoc, prendre la direction de
Montreuil le Gast, puis à gauche : Carrère de
la Garenn

Mise en place d'un règlement des aides sociales facultatives



*Nicoles Guegan,
adjointe en charge
de la vie sociale,
de la solidarité
et de l'emploi.*

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Mézière anime une action générale de prévention pour tous les administrés et de développement social à l'échelle communale. À ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées: aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes en situation de handicap, aides aux enfants et familles, lutte contre l'exclusion.

Au titre de l'aide sociale légale, le CCAS participe à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale (APA, dossier familial d'aide sociale, obligation alimentaire...) et à la domiciliation des demandeurs sans résidence stable.

En complément, **l'action sociale facultative** relève de l'initiative et de la démarche volontaire du CCAS.

Le CCAS a vocation à s'adapter aux nouvelles formes de précarité sociales et économiques. Ses membres ont réfléchi à la création de nouvelles aides et à l'ajustement de celles existantes.

Le Conseil d'Administration du CCAS dans sa séance du 27 juin 2019 a ainsi adopté le règlement des aides sociales facultatives qui précise les règles selon lesquelles ces prestations pourront être accordées. Il sera applicable à compter du 1^{er} septembre 2019.

Ce règlement répond à une double finalité :

- servir de base juridique aux décisions individuelles qui pourront être prises en la matière,
- constituer un guide d'informations pratiques en direction des usagers afin de préciser leurs devoirs et garantir leurs droits.

Les aides facultatives accordées sous condition de ressources et de charges concernent :

- l'aide alimentaire d'urgence,
- les aides financières exceptionnelles
- les aides à la mobilité-transport,
- l'aide culturelle,
- les aides aux familles (centre de loisirs, aide aux devoirs, aide aux séjours scolaires, mini-camps et activités sportives et socioculturelles),
- l'aide aux seniors.

Ce règlement des aides sociales facultatives et son formulaire sont disponibles en mairie, au secrétariat du CCAS et sur le site internet de la commune, onglet Social. Les familles pourront faire une simulation d'aide avant le dépôt du dossier de demande d'aides facultatives auprès du CCAS (02 99 69 38 43).

Mise en place d'une mutuelle communale

Les soins de santé représentent un poste de dépense important pour les ménages.

La volonté du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été de s'engager dans une démarche utile et solidaire dont l'objectif est de préserver le pouvoir d'achat des ménages de la commune de La Mézière et de favoriser l'accès aux soins via la mise en place d'une mutuelle communale.

À l'issue d'une consultation de plusieurs mutuelles et assurances proposant une offre de complémentaire santé de type « mutuelle communale », le CCAS de La Mézière a retenu l'offre portée par **Groupama, assureur mutualiste**.

La mise en place de cette mutuelle communale sera effective début septembre 2019 par la signature d'une convention entre le CCAS et le prestataire.

Une réunion publique organisée par Groupama aura lieu le mardi 10 sep-

tembre à 20 heures salle du Conseil Municipal. Les différentes offres et formules seront présentées au cours de cette réunion.



Groupama
ASSURANCES MUTUELLES

À QUI S'ADRESSE CETTE MUTUELLE ?

Ce dispositif est ouvert à tous les habitants de La Mézière, qu'ils soient salariés du privé et du public, demandeurs d'emploi, étudiants, retraités, travailleurs indépendants (artisans, commerçants et professions libérales) et employés communaux de La Mézière.

Une seule condition, ne pas être déjà adhérent d'un contrat mutuelle obligatoire (souscrit par l'employeur).

QUELS EN SONT LES AVANTAGES ?

3 formules vous sont proposées en fonction de vos besoins et de votre budget :

- Une formule « Éco »,
- Une formule « Équilibre »,
- Une formule « Confort ».

Des avantages communs aux 3 formules :

- Aucune limite d'âge
- Aucun questionnaire médical
- Une couverture immédiate à vie
- Jusqu'à 30 heures par an d'aide-ménagère et garde à domicile pour les hospitalisations de plus d'une journée.
- Le Tiers payant
- Le service « infos devis »
- Un espace client sécurisé sur groupama.fr
- Un réseau de partenaires
- Le service « relaimoi » pour faire bénéficier à vos proches d'une assistance.

› Plus d'informations :

**Groupama - 10, place de l'Église
35850 Gévezé - 02 99 69 07 29**

Restaurant Municipal « Le Grain de Sel »

La Ville de La Mézière dispose d'un Restaurant Scolaire qui accueille les élèves des écoles publiques et privées. Il s'agit d'un service municipal dont le fonctionnement est assuré par des agents de la collectivité sous la responsabilité du Maire, Gérard Bazin et de son Adjoint, Pascal Goriaux.

Ce service ouvre ses portes dès le jour de la rentrée à raison de cinq jours par semaine : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi en période scolaire ainsi que pendant les petites et grandes vacances dans le cadre de l'accueil de loisirs.

Le service de restauration scolaire a pour objectifs premiers :

- de s'assurer que tous les enfants mangent bien,
- de veiller à la sécurité alimentaire,
- de respecter l'équilibre alimentaire,
- de faire découvrir de nouveaux aliments aux enfants,
- de permettre à l'enfant de déjeuner dans de bonnes conditions,
- de veiller à protéger l'enfant de toute intrusion (l'entrée des locaux est interdite à toute personne étrangère au service),
- de créer un climat sécurisant qui fasse de l'interclasse un moment de plaisir,
- de limiter le gaspillage alimentaire.

À noter : les agents volontaires suivent la formation PSC1 (premiers secours), avec une remise à niveau tous les 2 ans.

LE SERVICE RESTAURATION EN CHIFFRES

Chaque jour, sous la direction d'Angéline Bourges, assistée de Jean-Paul Auffray le chef de cuisine :

- **34** employés municipaux assurent le service de restauration scolaire,
- **550 à 600** repas sont servis chaque jour,
- en 2018, **88 646** repas ont été servis (enfants + adultes).

ORGANISATION

Les maternelles :

Les enfants de la petite à la grande section sont regroupés dans la première grande salle entourée de baies vitrées profitant ainsi d'une agréable luminosité.

Ils bénéficient d'équipements adaptés à leur taille (tables et chaises).

L'autonomie de l'enfant est favorisée tout au long de l'année (taille du pichet d'eau adaptée, utilisation du couteau, aide au nettoyage de la table...)

Leur bien être est notre priorité.

Les élémentaires :

Les enfants des écoles élémentaires déjeunent dans la deuxième grande salle, par roulements et bénéficient d'un service en self.

Il leur est proposé 1 à 2 entrées au choix, 1 plat principal et 1 à 2 desserts au choix.

Ils peuvent librement s'asseoir à une table avec leurs amis et déjeunent à leur rythme. Il n'y a pas de temps imparti.

Même si certains sont tentés d'écourter leur déjeuner pour profiter plus vite du temps de récréation ou des animations, les animateurs régulent leur temps de repas et veillent à ce que tout ou partie du repas préparé à leur attention soit consommé afin d'éviter les fringales de la mi-journée.

Ils invitent les enfants à goûter les plats et une assiette petite ou grande faim leur est proposée.

Une corbeille de fruits bio est mise à disposition en libre service chaque jour.

RELATIONS RESTAURANT ÉCOLE

Avant chaque sortie de classes les enfants inscrits au restaurant sont pris en charge par le personnel municipal puis accompagnés sur le site de restauration.

Le moment du repas est un temps important dans la journée, l'enfant se détend, déjeune, échange dans une ambiance conviviale.

UNE ALIMENTATION SAINE ET ÉQUILBRÉE

Les menus sont élaborés en veillant à leur équilibre nutritionnel et à leur variété.

Un repas complet est composé chaque jour :

- d'une entrée (crudités, soupe...)
- d'un plat de viande, de poisson ou d'œuf,
- d'un légume cru (en entrée) ou cuit (en entrée ou plat d'accompagnement),



- et/ou un fruit cru ou cuit en dessert,
- d'un féculent en entrée (salade composée) ou en plat d'accompagnement (pâtes, riz, pommes de terre...) ou en dessert (banane, pâtisserie...),
- un produit laitier (fromage, yaourt ou entremet).

Les menus sont affichés à la cantine, dans les écoles à la mairie et consultables sur le site internet www.lameziere.com

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en cas de problème de livraison.

La majorité des plats sont faits « maison » et la plupart des fruits et légumes servis au restaurant municipal sont issus de l'agriculture biologique ou locale afin d'optimiser les qualités nutritive et gustative de leurs plats.

Il est accordé une importance toute particulière au développement de la reconnaissance des saveurs auprès

des enfants. Des repas à thème sont proposés très régulièrement.

Dorénavant, un repas végétarien par semaine sera également proposé aux enfants.

Les accords avec les fournisseurs sont également revus régulièrement dans un souci d'amélioration constante.

INFORMATIONS GENERALES

Tout enfant pris en charge par le service de restauration (cour ou restaurant), ne pourra, sauf cas de force majeure (enfant malade...), être récupéré par un adulte, quel qu'il soit, sauf à ce que cela soit prévu par une autorisation préalable du responsable légal précisant le nom du tiers, la ou les dates et horaires de prise en charge de l'enfant. Si l'enfant doit être récupéré après sa prise en charge par le service de surveillance, le repas sera facturé à la famille, sauf en cas de maladie.

Le prix du repas est fixé en fonction du quotient familial de chaque famille

Le tarif peut être modéré par une aide du Centre Communal d'Action Sociale en fonction des ressources des familles et sous réserve qu'elles aient fait une demande auprès du secrétariat de la mairie.

Les repas sont facturés aux familles, le mois échu et sont à régler au Trésor Public.

L'inscription et la désinscription des enfants au restaurant scolaire doit se faire obligatoirement par le biais du portail famille (www.la-meziere.les-parents-services.com)

› **Restaurant scolaire**
Le Grain de Sel
3, rue du Chêne Hamon
35520 La Mézière - 02 99 69 31 72
restaurant-municipal@lameziere.fr

La Méthode Fowley

Duo burlesque pour une chorale de spectateurs

La commission culture dans le cadre de la programmation propose un beau spectacle gratuit tout public joué par Pierre Bonnaud et Catherine Macé.

L'histoire : Miss Constance Fowley est professeure de chant. Guindée et excentrique, elle évoque Mary Poppins aussi bien que Tatïe Danièle. Le public est sa chorale, le chant : sa mission.

Jacques est l'assistant et le plus grand fan de Miss Fowley. De fil en aiguille, ils embarquent le public dans un cours de chant interactif et délirant, avec pour objectif d'atteindre l'harmonie collective.

Une véritable chorale publique, une écriture ciselée, des personnages clownsques, des séquences de chants polyphoniques, le tout saupoudré d'une poignante humanité... C'est la Méthode Fowley.

Samedi 28 septembre 2019
 20 h 30 salle Cassiopée

› **Réservation : 07 86 34 31 21**



Deux Macériennes primées aux Couleurs de Bretagne

Dimanche 19 mai à la Chapelle du Lou du Lac, le concours des Couleurs de Bretagne avait convié les peintres amateurs à venir poser leurs chevalets aux quatre coins de la bourgade.

Salle de la mairie à 18 h, le palmarès a été proclamé couronnant deux Macériennes Marie-André Heyert en catégorie Dargent dessin monochrome et Isabelle Gelot en catégorie Dargent en collages et techniques mixtes.

Le rendez-vous sur la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné a été fixé au dimanche 25 août à Languoët.

Guy Castel



Le doyen Pierre Biet, nous a quittés à 98 ans

Pierre Biet est né le 9 septembre 1921 à la Thébaudais en Gévezé. En 1923, sa famille s'installe à La Mézière.



Âgé de 18 mois, Pierre et sa sœur Annick, deviennent orphelins de père, un ancien Poilu de 14-18. La maman Anne-Marie, née Simon, scolarise le petit Pierre à l'école de La Mézière jusqu'à ses 12 ans. Il sera ensuite pensionnaire à l'école Saint-Pierre des Trois Croix de Rennes.

À son adolescence, Pierre exploite avec sa mère « une petite ferme derrière l'église, de deux parfois trois vaches, avec un cheval que nous avions acheté au boucher Henri Chausseblanche ».

Sa sœur Annick devenue M^{me} Chotard sera tenancière du bar tabac de Vignoc pendant de très nombreuses années.

« Devant notre ferme, il y avait le garage du corbillard à cheval. Il était conduit par Eugène Fourel, le commerçant en graines (boulangerie Perrigault aujourd'hui). Je fus le conducteur attitré du corbillard de 1938 à 1958. C'est Georges Faverais qui m'a remplacé » confiait Pierre Biet en 2016.

TÉMOIN DE SON TEMPS

Pierre Biet a vécu la période de l'Occupation dans sa ferme. Le 31 août 1940, il a assisté à la chute d'un avion Allemand, un Heinkel qui participait à la bataille de l'Angleterre. A-t-il été touché par un avion Anglais ou bien victime d'une panne, en tout cas, ce fut le 1^{er} avion ennemi abattu en Ille-et-Vilaine. Quittant Saint Jacques-de-la-Lande « j'ai vu l'avion se diriger vers Saint-Malo, faire demi-tour. Le pilote semble avoir volontairement évité de se crasher sur le centre-bourg. Il est tombé en plein champ à Biardel ». Depuis cet événement ce champ, près du collège, est appelé le champ de l'avion.

La Mézière fut un centre important de Résistance sous le commandement de Ferdinand Le Béhec et d'un ancien Poilu de 14 : Léon Busnel. À leur recherche, la Milice de De Contanzo, cerna le bourg le mercredi 20 juillet 1944 ; « Deux miliciens sont venus chez moi. J'étais dans mon jardin. Tenu en joug par une mitrailleuse, ils m'ont donné 5 minutes pour dire ce que je savais avant de me relâcher. J'ai eu la peur de ma vie ».

Resté célibataire, Pierre Biet a exploité sa petite ferme pendant 50 ans jusqu'à sa retraite en 1985. Il a passé ses trois dernières années en maison de retraite à Melesse. Le doyen Pierre Biet nous a quittés à l'âge de 98 ans.

Homme gentil, Pierre Biet cultivait la discrétion. Sa cigarette roulée « avec du bleu ou du gris » au coin des lèvres, il se rappelait de la rue des centaines (rue du bar tabac) : Rosalie Cheminet, une certaine M^{me} Trotoux et le docteur Léon Brassier. Pierre Biet a bien failli rejoindre le club des centaines Macériens... Il s'en est fallu de deux ans !

Guy Castel

Déroulement des travaux rue de Rennes

Les travaux de la rue de Rennes ont débuté en avril 2019 et se déroulent correctement dans le calendrier prévisionnel. La programmation des phases de travaux a été modifiée suite à un retard du chantier d'effacement des réseaux aériens du SDE35 (électricité et télécommunications). Les lignes aériennes étaient encore alimentées, début juin, par conséquent, le chantier a démarré depuis le giratoire du collège / Intermarché en direction du giratoire de Beauséjour. L'entreprise VEZIE, titulaire du marché d'éclairage public, procédera à l'installation des nouveaux candélabres avec des lanternes à technologie à LEDS courant du mois de septembre. Aussi, nous avons profité de cette première phase pour améliorer la desserte douce de l'arrêt de bus Glérois et l'abri vélos, depuis le lotissement et la liaison parking du collège.

La dernière phase, entre la rue de la Gare du Tram jusqu'au giratoire Beauséjour, débute début juillet pour se terminer fin septembre, début octobre.



Sur ce tronçon, il n'était pas possible de réaliser une déviation comme sur les précédents. La circulation doit obligatoirement être gérée en alternat par des feux tricolores, provoquant une gêne pour la circulation. Nous vous invitons à emprunter la rue de Texue depuis le nouveau giratoire de la route de Gévezé.

À la fin des travaux de voirie par l'entreprise COLAS, l'entreprise SMR de Melesse, réalisera toute la signalisation de police horizontale et

verticale (bande de stop, passage piétons, panneaux...).

La végétalisation des espaces verts sera réalisée en régie par les agents communaux, à la suite des travaux de l'entreprise COLAS, plus précisément en septembre-octobre. En aucun cas, les aménagements paysagers ne gêneront la circulation automobile.

Une fois les travaux terminés, les piétons et cycles pourront se déplacer en toute sécurité.

Création de la salle arts martiaux

Au cours du second semestre 2018, les associations Naga Team, Judo et danse LM, nous faisaient remonter leurs difficultés de fonctionnement. En effet, la boxe utilise la salle Cassiopée et doit démonter ses rings et ranger ses tapis après chaque cours. Utilisant la partie basse de Cassiopée, il lui faut également annuler ses cours lorsque la salle est réservée pour un événement. Concernant le judo, il lui faut également parfois retirer ses tatamis lorsqu'un événement est organisé, utilisant la scène dans sa plus grande profondeur. La danse, quant à elle, demandait à pouvoir bénéficier d'une nouvelle surface pour son activité.

Ces associations ont donc exprimé le souhait de pouvoir disposer d'un nouveau bâtiment qui leur permettrait de ne pas avoir à démonter leurs infrastructures, à annuler leurs cours et

de disposer d'un espace de rangement spécifique.

M. Le Maire a alors demandé à faire inscrire une participation du Val d'Ille-Aubigné pour la construction d'une nouvelle salle. L'inscription d'une participation à hauteur de 450 000 € HT a été accordée pour la construction d'une salle d'arts martiaux, dans le cadre d'un fonds de concours. Il s'agit là d'une participation maximale, qui ne pourra d'ailleurs être supérieure au montant résiduel pour la commune.

Quoiqu'il en soit, les capacités budgétaires de la commune, pour réaliser ce type d'équipement, ne pourraient excéder 850 000 € HT sur ses fonds propres. Le coût total consacré à l'opération serait alors de 1 300 000 € HT, dont 450 000 € de fond de concours de la CCVI-A. D'autres

subventions pourraient être obtenues auprès des fédérations de judo et de boxe.

Cette future salle sera mise à disposition du collège Germaine Tillon, dans le cadre d'activités scolaires. Actuellement, le collège ne dispose pas de créneaux suffisants pour satisfaire leurs besoins en activités sportives.

Lorsque la nouvelle salle sera fonctionnelle, l'association de Danse pourra récupérer la surface de plancher et les créneaux devenus vacants dans la salle multifonction, Cassiopée.

Par conséquent, une consultation d'architectes a été réalisée. Le cabinet Didier Leborgne et Associés a été retenu pour conduire ce projet qui pourrait démarrer en mars 2020, pour une livraison au printemps 2021.

Restructuration de l'école élémentaire Pierre-Jakez Hélias

Depuis l'année dernière, la municipalité porte le projet de restructuration de l'école élémentaire Pierre-Jakez Hélias.

Edifiée en 1989, l'école comprenait à l'origine sept classes, une infirmerie, un bureau de direction et une bibliothèque.

Depuis et avec le développement de la commune, l'école a été agrandie à plusieurs reprises :

- **2000** : construction d'une classe (classe 3) et transformation d'une classe en salle des professeurs
- **2002** : construction de deux classes (classe 8 et 9) avec un atelier
- **2016** : construction de deux classes, norme RT2012, (classes 10 et 11)
- **2018** : agrandissement de la classe 1 afin de raccorder les deux dernières classes au bâtiment principal

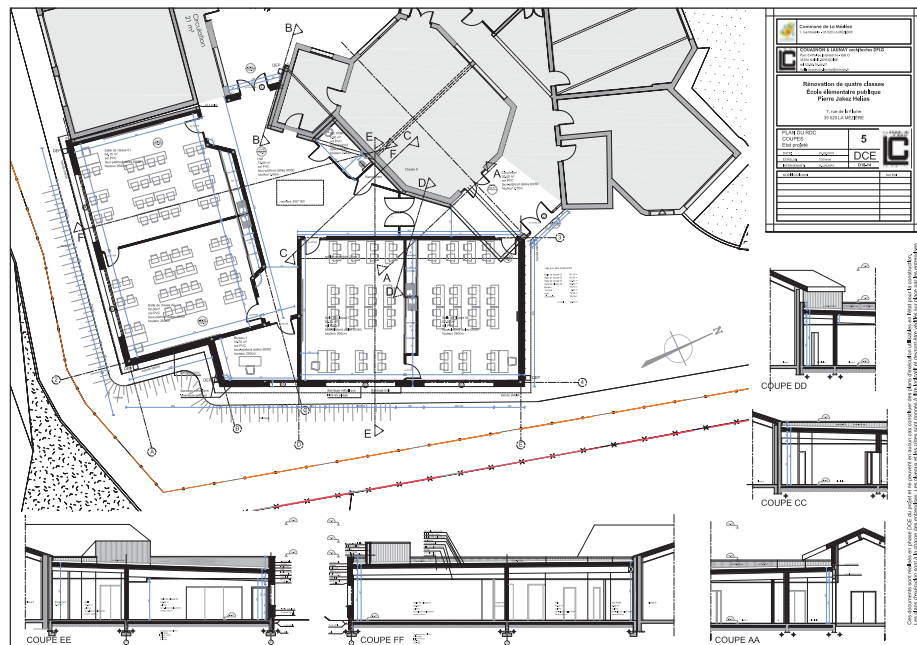
L'école, sur la construction de base, subit des infiltrations sur les différents chêneaux, lors des pluies soutenues.

De plus, la qualité thermique du bâtiment est moyenne et le système de ventilation inadapté pour une bonne pratique de l'enseignement.

Enfin, une verrière, au-dessus du couloir des classes 5, 6 et 7, provoquait un inconfort thermique, avec un défaut d'étanchéité.

L'ensemble de ces éléments a été validé par un audit énergétique de tous les bâtiments, que la commune a réalisé en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie. Il ressort de cette étude réalisée par le cabinet d'audit AD3E que cette école est le bâtiment le plus énergivore de la commune.

La possibilité de modifier les locaux existants a été étudiée. Mais aucune entreprise n'a souhaité engager des travaux et sa garantie dommage ouvrage, notamment sur le remplacement de cette verrière.



Fort de ce constat, le Conseil Municipal a souhaité restructurer l'école, sur sa partie la plus ancienne, afin de rendre l'ensemble plus homogène avec les nouvelles parties. Cette restructuration a également pour objectif de mettre à disposition des élèves et enseignants des locaux bénéficiant d'un confort thermique et acoustique de qualité.

Afin de porter ce projet et d'en déterminer le contenu, et ce dans une logique de concertation et de co-construction, un groupe de travail dédié a été mis en place. Il était composé du comité « Patrimoine bâti » (Pascal Goriaux l'adjoint au Maire chargé des bâtiments, sept élus, quatre personnes extérieures) la directrice de l'école élémentaire, M^{me} Katell Bazin et un membre des représentants des parents d'élèves, M. Régis Georget.

Ce groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises, également en présence du cabinet d'architectes, afin de travailler sur les attentes et besoins

de chacun. C'est le Conseil Municipal qui a approuvé le projet définitif proposé par le groupe de travail ainsi que l'enveloppe financière correspondante.

Ainsi, les travaux représentent une enveloppe budgétaire prévisionnelle de 705 000 € H.T. (travaux + maître d'œuvre) pour une surface d'environ 400 m² de nouvelles constructions, après démolitions.

La Commune a obtenu une subvention, au titre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR), d'un montant de 210 000 €. Elle a également sollicité une aide au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), celle-ci est en cours d'instruction.

Les travaux démarreront début juillet pour une durée prévisionnelle de 12 mois, soit jusqu'en septembre 2020. Cet été, trois classes mobiles de 62 m² chacune seront installées, elles accueilleront enfants et enseignants pendant la durée des travaux.

Rénovation thermique de la Mairie

Un premier bilan après 6 mois

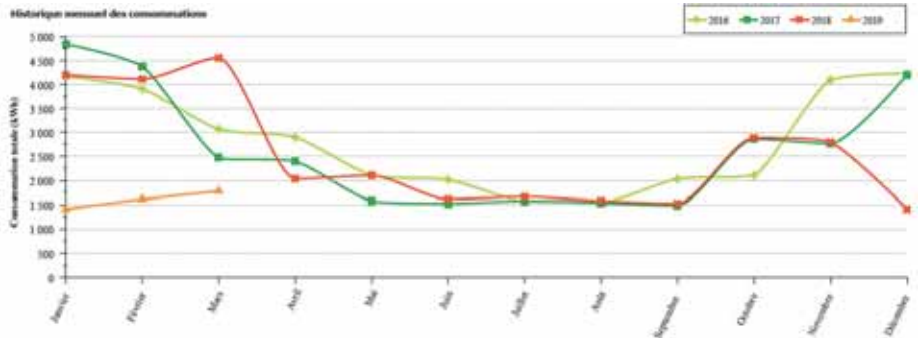
Parmi les chantiers qu'il m'a été donné de mener depuis le début de ce mandat, la rénovation de la Mairie sera celui dont je resterai le plus fier. Après 6 mois de fonctionnement, notre Hôtel de Ville tire un premier bilan de ces travaux.

La première des satisfactions sera sans nul doute le retour positif des macériens et plus généralement des usagers eux-mêmes. Ce bâtiment est beau... moderne... accueillant... C'est une belle Mairie... Tels sont les témoignages que nous entendons encore régulièrement.

C'est ensuite l'optimisation de l'espace qui a permis de créer à l'intérieur de l'ancienne salle Emile Carron, deux nouveaux bureaux et un local ménage qui manquaient cruellement. Cette salle, trop grande, ne disposait que d'une issue de secours. Aussi, ne pouvait-elle accueillir, au regard de la réglementation, que 19 personnes simultanément.

Nous avons également travaillé à l'accessibilité des locaux. Les personnes à mobilité réduite peuvent désormais accéder à la Maison Commune en toute sécurité.

Et puis, et c'était incontestablement la première de nos motivations, nous avons travaillé à rendre vertueux ce bâtiment. Classé en 2016 par la société d'audit AD3E, parmi les pires de notre commune en terme de consommation énergétique, les murs de la partie ancienne de la Mairie n'étaient pas ou peu isolés. Les menuiseries étaient peu ou pas en simple vitrage. La toiture souffrait de nombreux défauts d'isolation. Aussi, avons-nous procédé à l'isolation par l'extérieur des murs, au remplacement des menuiseries, à l'intégration d'un sas d'entrée limitant les courants d'air. De plus, nous avons profité de la dépose de la couverture pour y installer près de 100 m² de panneaux photovoltaïques.



Après seulement 6 mois de fonctionnement et de surcroît pendant la période d'hiver, le résultat est sans appel comme en témoigne le graphique ci-dessous. Avec plus de 10 Méga Watt Heure de production depuis le 24 novembre 2018, date de leur mise en service, la réduction de gaz à effet de serre s'établit à 700 kilogrammes de CO₂. Ainsi, nous avons économisé près de 65 % de nos consommations habituelles d'énergie à même époque. C'est dire que nous devrions donc être autosuffisants durant la période d'été et pourrions même réinjecter les surplus de production vers le réseau public.

Cette opération aura coûté 413 000 € à la Commune. Nous bénéficierons en contrepartie de plus de 101 000 € sous forme de subventions dans le cadre d'une dotation de l'État pour le soutien à l'investissement local d'une part et de la revente de nos certificats d'économies d'énergie obtenus dans le cadre des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte d'autre part.

Depuis novembre 2018, date habituelle de mise en service de la période de chauffage de ce bâtiment, le graphique ci-dessus montre combien la courbe de nos consommations (en orange) s'est renversée au regard de nos consommations passées.

Cet exemple nous montre combien il reste à faire sur notre patrimoine bâti ancien et cela devrait faire l'objet de futures opérations.

Pour ce qui concerne les futurs projets, notre PLUI imposera que toute construction et installation nécessaires aux services publics, soumises à règlement thermique atteigne une contribution minimale d'énergie renouvelable de 40 KWh/m²/an.



Pascal Goriaux
Adjoint en charge du patrimoine bâti et du restaurant scolaire




PLAN de la MOBILITÉ en CENTRE-BOURG

Déplacements doux et stationnements régulés UN PARI POUR L'AVENIR



VERS UNE HARMONISATION
DE LA VITESSE AUTORISÉE
POUR LA RENTRÉE

LÉGENDE :

-  Zone 20 km/h
-  Zone 30 km/h
-  Zone 50 km/h



Le bourg à 30 km/h

Malgré la création d'une zone 30 dans le bourg de La Mézière, il manque aujourd'hui une certaine homogénéité qui ne favorise pas la compréhension pour les automobilistes. En effet, certains tronçons sont à 30km/h, repassent à 50 pour revenir à 30.

C'est sur ce diagnostic que les Macérien.ne.s ont proposé, dans le cadre du Plan de la Mobilité en Centre-Bourg, d'harmoniser la vitesse en proposant une zone 30 facilement identifiable.

Comment identifier la zone 30 ?

La zone 30 sera marquée par une signalisation horizontale et verticale identique à chaque entrée de bourg. Elle sera généralement accompagnée d'un aménagement réducteur de vitesse type plateau ralentisseur.



Vers un jalonnement piéton dans le bourg

Les voies douces traversant la commune sont utilisées par les piétons et les cyclistes. Elles se concentrent autour des équipements sportifs et scolaires ainsi qu'à l'intérieur des lotissements. Les venelles permettent de rejoindre les places et lieux concentrant les équipements en toute sécurité.

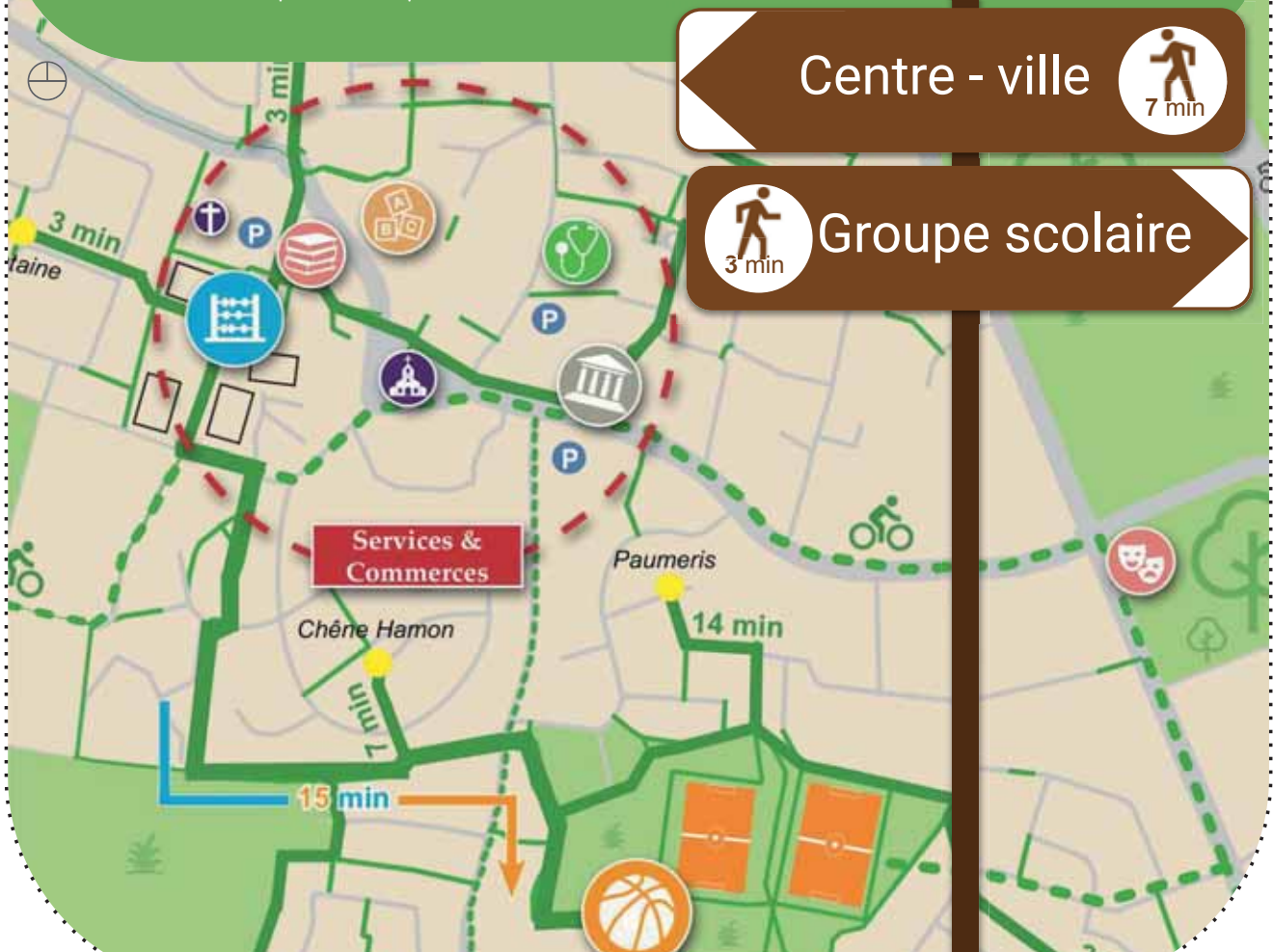
La Mézière est riche de ce maillage permettant à la majorité des habitants des lotissements de rejoindre le centre-bourg par ces voies douces.

Depuis plusieurs années, la Municipalité s'efforce de stabiliser par émulsion gravillonnée ces voies douces pour les rendre accessibles par tous temps. Un effort supplémentaire semble nécessaire, afin tout d'abord de faire connaître ce réseau, mais aussi de poursuivre l'aménagement de ces voies en les éclairant par exemple.

Comment faire connaître ces chemins ?

Les Macérien.ne.s ont proposé, dans le cadre du Plan de la Mobilité en Centre-Bourg, la mise en place d'un système de jalonnement (fléchage et temps de parcours) afin d'indiquer les cheminements permettant de rejoindre les équipements sportifs, culturels, administratifs et scolaires. Ce jalonnement sera mis en place pour la rentrée de septembre..

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, du 16 au 22 septembre, un prospectus répertoriant les voies douces sera transmis aux professeur.e.s des écoles et aux parents d'élèves afin de promouvoir les modes doux sur les parcours maison-école.





PLAN de la MOBILITÉ en CENTRE-BOURG

Déplacements doux et stationnements régulés UN PARI POUR L'AVENIR



316 PLACES À
5 MINUTES À PIED DE
LA PLACE DE L'ÉGLISE

LÉGENDE :

- Parking
- Future zone bleue
- Place PMR
- Arrêt minute

Une zone bleue dans l'hyper centre

La Mézière dispose de 316 places de stationnement à 300 mètres de la place de l'église. Malgré ce nombre important, il existe des problèmes de stationnement qui se cantonnent principalement autour de l'église et des écoles, où l'on retrouve l'offre commerciale, de services et les équipements publics.

La ville de La Mézière, en concertation avec les Macérien.ne.s lors du Plan de la Mobilité du Centre-Bourg, a décidé d'opter pour la création d'une zone bleue. Elle pourrait permettre de répondre à l'offre de commerces de proximité et de courte durée.

A partir du 3 septembre, le stationnement sera limité à 1h30 du Lundi au vendredi de 10h à 18h.

Les arrêts minutes existants sont conservés, un arrêt minute supplémentaire est créé. Le stationnement y est limité à 15 minutes.

Réglementation

Pour assurer un contrôle du respect de la durée de stationnement, l'usage du disque européen est obligatoire dans les zones réglementées. Ce disque de stationnement permet de matérialiser l'heure d'arrivée avec une précision suffisante (la graduation horaire indique les heures, demi-heures et dizaines de minutes).

Le disque européen est celui que l'on trouve dans les commerces. Un disque de stationnement sera offert aux macériens disponible en mairie aux horaires d'ouverture.

L'absence de disque et/ou le dépassement du temps imparti est une infraction. Le contrevenant est passible d'une amende de 17 €.

Si le stationnement est considéré comme abusif, il sera sanctionné par une contravention de deuxième classe. L'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule pourront, le cas échéant, être prescrites.



3 questions à Régis Mazeau,

Maire adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement, de la voirie et des réseaux

Pour la zone bleue, quelle "politique de sanction" est prévue ?

Le chef de police de la brigade de Hédé-Bazouge appliquera le meilleur compromis entre rigueur (sanction des abus) et souplesse (ne pas faire fuir les clients) ; le but est d'éloigner les véhicules "ventouses".

La zone bleue n'est-elle pas trop étendue ?

La mise en place de la zone bleue a été proposée par les habitants lors des nombreuses réunions de concertation du Plan de la Mobilité en Centre-Bourg. Son étendue, comme ses plages horaires, ont été élaborées et choisies de concert avec les commerçants du bourg et seront évaluées, et ajustées s'il y a lieu.

Comment trouver un disque bleu ?

La Commune de La Mézière offre un disque bleu aux Macériens. Il sera disponible dès la rentrée à la Mairie aux horaires d'ouverture.

LOTISSEMENT CHEVESSE *NORD*

La commune de La Mézière ouvre à la vente 20 lots à bâtir libres de constructeurs au sein du Lotissement du Domaine de la Chevesse Nord. Un règlement d'attribution des lots a été adopté en Conseil Municipal du Jeudi 4 juillet 2019 et précise les modalités et critères pour candidater.

Intérêt général du lotissement

La Commune de La Mézière fait face depuis plusieurs années à une augmentation importante des demandes de logements, et notamment des terrains à bâtir (150 demandes de terrain enregistrées depuis 2016). Cette demande très soutenue entraîne une pression foncière importante qui se répercute sur le prix des logements ainsi que sur le prix des terrains à bâtir.

La Commune souhaite lutter contre le phénomène de déconnexion croissante entre les coûts de viabilisation des terrains et leur prix de vente, constaté depuis le milieu des années 2000. Sur ce constat la Commune de La Mézière a mis en place une Zone d'Aménagement Différé en 2014 sur les parcelles concernées.

Sur l'opération Chevesse Nord, la Commune de La Mézière s'est positionnée comme aménageur afin de répondre aux objectifs suivants :

- Maîtriser l'aménagement en élaborant un quartier davantage qualitatif et répondant aux aspirations des futurs habitants.
- Maîtriser la pression foncière et éviter la spéculation immobilière.
- Accueillir une nouvelle population en cohérence avec le Plan Local de l'Habitat et le Schéma de Cohérence Territorial.
- Proposer une mixité sociale au-delà des objectifs du Plan Local de l'Habitat.

En ce sens, l'intervention communale satisfait bien l'intérêt général.

En outre, la Commune commercialise des terrains à bâtir à des prix inférieurs à l'avis du Domaine En effet, l'avis du Domaine n°7300-SD du 27 mai 2019 évalue la valeur vénale des terrains à bâtir à 170 € HT/m². La Commune de La Mézière propose un prix de vente inférieur à l'**évaluation**. De cette manière, cette opération tend à l'équilibre afin d'éviter tout intérêt spéculatif.

**Terrains à bâtir
libres de constructeur**

Accession sociale

Locatif social

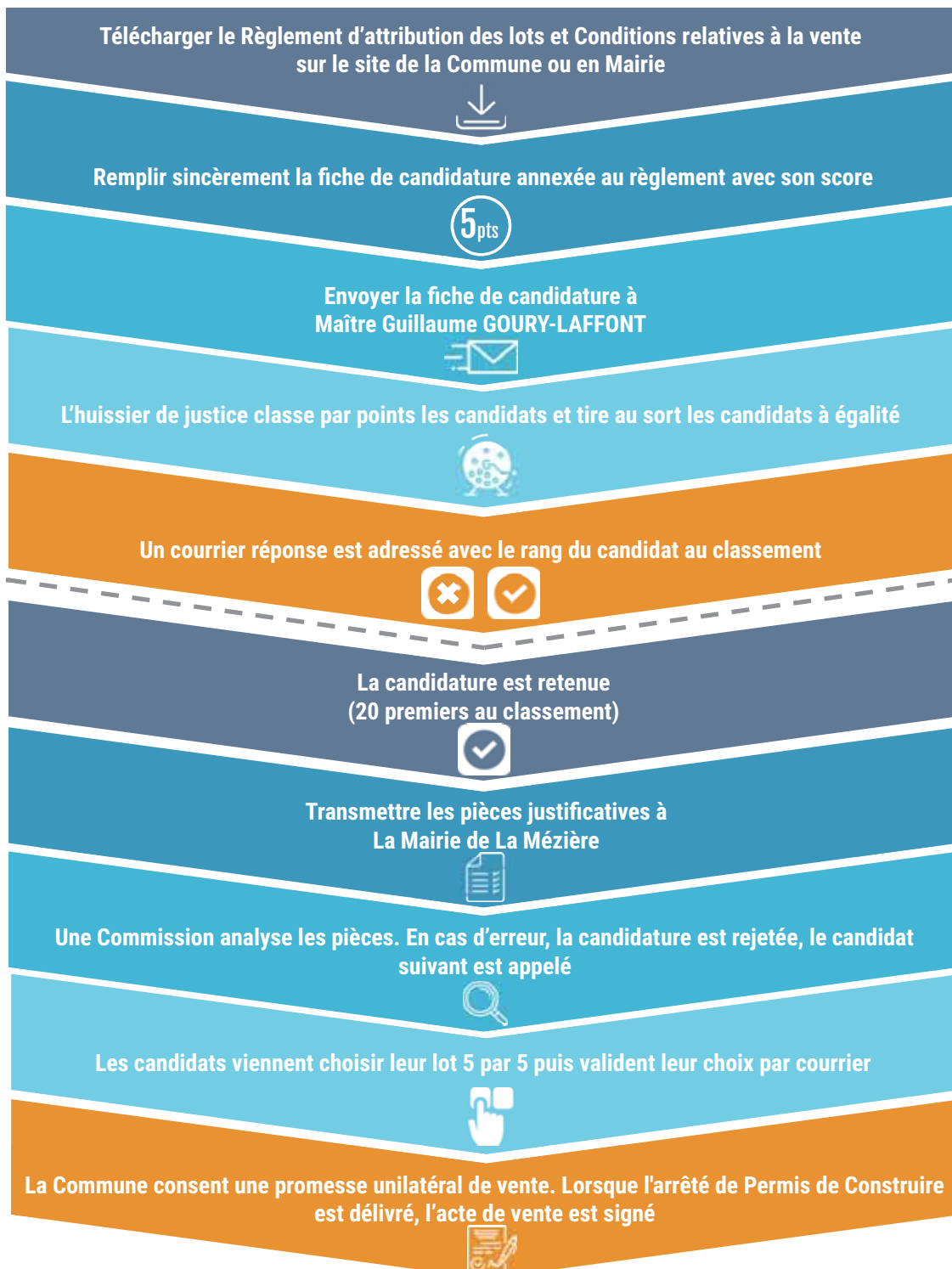
Étapes candidature

Le règlement d'attribution des lots est disponible depuis le 15 juillet 2019 sur le site de la Commune. Considérant le nombre important de candidatures potentielles, **le dépôt des candidatures sera ouvert**

DU LUNDI 16 SEPTEMBRE AU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019 inclus.

Seules les candidatures postées durant cette période (cachet de La Poste faisant foi) seront retenues.

Les dossiers de candidatures seront composés d'un unique formulaire (2 pages) fiche de candidature annexé au règlement d'attribution disponible en mairie ou sur le site de la commune :
<http://www.lameziere.com/>.



LOTISSEMENT CHEVESSE *NORD*



Prix de vente

Le prix de vente des lots de terrain à bâtir a été décidé en Conseil Municipal en date du 14 juin 2019 en prenant en compte l'avis du Domaine n°7300-SD en date du 27 mai 2019.

Les prix comprennent :

- Le bornage de la parcelle et le plan de vente,
- Les branchements suivants, en limite de propriété :
 - Eau potable,
 - Eaux pluviales,
 - Eaux usées,
 - Electricité,
 - Téléphone,
 - Gaz naturel,

N° du lot	Superficie estimée en m ²	Prix du foncier prévisionnel		
		€ TTC / m ²	HT	TTC
2	442	188€	70 673,16 €	83 096,00 €
3	480	188€	76 749,14 €	90 240,00 €
5	442	188€	70 673,16 €	83 096,00 €
6	438	188€	70 033,59 €	82 344,00 €
7	385	188€	61 559,20 €	72 380,00 €
8	385	188€	61 559,20 €	72 380,00 €
9	385	188€	61 559,20 €	72 380,00 €
11	367	188€	58 681,11 €	68 996,00 €
12	377	188€	60 280,05 €	70 876,00 €
13	426	188€	68 114,86 €	80 088,00 €
19	442	188€	70 673,16 €	83 096,00 €
20	443	188€	70 833,06 €	83 284,00 €
23	454	188€	72 591,89 €	85 352,00 €
24	343	188€	54 843,66 €	64 484,00 €
25	333	188€	53 244,71 €	62 604,00 €
26	397	188€	63 477,93 €	74 636,00 €
35	328	188€	52 445,24 €	61 664,00 €
36	350	188€	55 962,91 €	65 800,00 €
37	363	188€	58 041,54 €	68 244,00 €
38	387	188€	61 878,99 €	72 756,00 €

Entretien avec Gérard Bizette, adjoint en charge de l'environnement et du cadre de vie



Gérard Bizette,
adjoint en charge
de l'environnement
et du cadre de vie

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LES TRAVAUX ET PROJETS QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉS À L'ESPACE NATURE SITUÉ DERRIÈRE LE COMPLEXE SPORTIF ?

Dans un souci de sécurité, les deux passerelles et le ponton, installés il y a une quinzaine d'années, ont été refaits, en bois et à l'identique.

Un sablage des allées est prévu pour faciliter le déplacement des Personnes à Mobilité Réduite et des poussettes, dans le but de continuer d'améliorer les circulations piétonnes.

Dans ce secteur deux tables de pique-nique sur dalles de béton pour améliorer le confort ont également été installées, j'espère que celles-ci ne seront pas dégradées comme les précédentes.

Depuis deux ans, la Commune a mis en place un éco-pâturage, avec à ce jour 9 moutons de Ouessant, deux chèvres des fossés et deux ânesses. Les animaux sont mis à disposition par M. Nicolas Coeffic de « La ferme de Nicolas », un amoureux des bêtes avec un grand souci du bien-être des animaux, il est régulièrement sur le terrain pour s'occuper de la surveillance sanitaire, des besoins des animaux et de leurs déplacements sur les différents sites.

Je déplore que certains promeneurs ou autres jettent dans l'enclos des restes de pique-nique (bouteilles de bières, restes de McDo...), mettant en danger la vie de ces animaux. Pourtant un panneau explicatif déconseille de leur donner à manger.

À QUOI SERT L'ÉCO-PATURAGE ?

À entretenir naturellement les sols, sans bruit, sans carburant et sans pesticides. C'est aussi un formidable outil pédagogique, autant pour les enfants que pour les adultes. Aux dires de Nicolas Coeffic, le propriétaire des animaux : « *même certains adultes ne font pas la différence entre un mouton et une chèvre !* ». Il ajoute que

l'entretien des parcelles avec l'éco-pâturage à un coût annuel équivalent à une seule tonte effectuée par des agents. Cela évite également aux agents un travail pénible et risqué dû aux pentes et buttes du terrain.

UN JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DOIT BIENTÔT PASSER À LA MÉZIÈRE, QUELLES ACTIONS ONT ÉTÉ MENÉES CETTE ANNÉE POUR LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE ?

En effet, aux alentours du 8 juillet un jury régional se présentera dans la Commune, nous avons deux fleurs actuellement. Ce jury prend en compte de nombreux paramètres : qualité des espaces verts, choix des végétaux, entretien des bâtiments communaux, mais aussi l'effort des communes à la réduction des gaz à effet de serre.

C'est le cadre de vie général de la commune qui est évalué. À La Mézière, nous avons mis en place entre autres les panneaux solaires, l'arrosage programmé de nuit au goutte à goutte, l'isolation des bâtiments, une serre pour conserver des plantes gélives pour pouvoir les replanter l'année



suivante et ainsi faire des économies sur le fleurissement. Nous avons de bons retours des habitants sur la propreté et le cadre de vie agréable, il faut que cela perdure.

LE CIMETIÈRE A CONNU DES CHANGEMENTS CES DERNIERS TEMPS, QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS ?

Les pratiques évoluent et les professionnels estiment que d'ici 2020 plus de 50 % des défunts seront incinérés, contre environ 30 % aujourd'hui. Le jardin du souvenir a été amélioré. 15 cavurnes ont été installées autour. Celles-ci peuvent accueillir quatre urnes chacune. Un secteur a également été réservé pour les cavurnes avec monument libre.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DES PROJETS À VENIR SUR LA COMMUNE ?

Concernant l'espace nature, les lagunes ne servent plus depuis la création de la station d'épuration. Ainsi, dans le cadre de la trame verte et bleue, en association avec le syndicat du Bassin Versant de la Flume, une restructuration des lagunes de la Biardel est prévue. Ces travaux ont pour objet la régulation du ruisseau en cas de fortes pluies, afin d'éviter des inondations en aval. Les travaux consistent d'une part à la création de deux mares en amont et au réaménagement du ruisseau dans son

état originel. Nous espérons ainsi un retour des poissons dans ces eaux qui sont déjà propres. Ces travaux seront financés par le Bassin Versant de la Flume pour la partie réaménagement et par la SIA (Solutions Intégrées d'Assainissement) pour le dévoiement des canalisations et l'enlèvement des boues. Deux panneaux d'informations sur le rôle des mares ont été installés.

Au niveau de La Beauvairie nous allons mettre en place un nouveau secteur nature : Une mini-ferme pédagogique va voir le jour à partir de septembre, toujours en collaboration avec « *La ferme de Nicolas* ». Idéalement située près des écoles, qui pourront l'utiliser à des fins pédagogiques, la mini-ferme accueillera des animaux : des moutons, un poulailler avec poules, canards et oies (ces dernières protègent les poulaillers des renards !) et éventuellement des vaches naines ainsi que des poneys.

Un verger avec pommiers, poiriers, cerisiers, pêchers et pruniers a été réalisé avec les jeunes du Lycée Antoine de Saint-Exupéry. Les fruits sont consommables et nous invitons les promeneurs et les habitants à venir les cueillir à maturité. Des jardins familiaux et des jardins partagés sont programmés.

Une partie du terrain de boules sera couverte et nous allons renforcer le mobilier (banc, poubelles...). Concernant le matériel et le travail des agents,

nous allons continuer de réduire le volume de déchets verts, notamment en plantant des végétaux à faible développement. Nous allons proposer l'achat d'une tondeuse autoportée Mulching ainsi qu'une bineuse mécanique pour l'entretien des allées sablées. Cela participera à diminuer la pénibilité des travaux effectués manuellement et non plus chimiquement. Nous avons la volonté d'utiliser du matériel électrique au détriment du matériel thermique afin de diminuer les nuisances sonores tant pour les agents que pour les concitoyens.

Le Conseil Municipal des Enfants a aussi étudié la mise en place d'un skate-park à l'espace nature, sous la houlette de Joanna Auffray-Venien, élue déléguée en charge de l'animation du Conseil Municipal Enfants.

Le service espaces verts géré par David Debaye Kechis, nouvellement arrivé et celui de la voirie comptent huit agents qui travaillent à conserver et valoriser les espaces verts de la Commune.



David
Debaye Kechis,
responsable
Espaces Verts.

Permis de construire

NOM	ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
SCCV LYM IMMO	20, Route de Dinan	Construction d'une maison individuelle	20/03/2019
YILMAZ Adem	28, Rue de Dinan	Construction d'une maison individuelle et d'une piscine enterrée	28/03/2019
RICHEUX ALAIN	15B, rue de Montsifrot	Extension d'une maison en surélévation	01/04/2019
LAJOYE Yannick	18, Avenue de Toukoto	Extension d'une maison individuelle	01/04/2019
LE BECHEC Jonathan	Les Mottais	Démolition, changement de destination et rénovation d'un bâtiment ancien bâtiment agricole	05/04/2019
DEBOUT Laurence	58, Rue Alain Colas	Extension et surélévation d'une maison	10/04/2019
JEGOU Christophe	3, Allée des Cossons	Extension maison individuelle	19/04/2019

Déclarations préalables

NOM	ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
CHAUVIN Gérard	12, rue d'Ouessant	Extension du garage	18/03/2019
JOUEO Stéphane	15, Allée de l'Arrentis	Edification clôture	18/03/2019
MALLET Pascal	11, rue des Nations	Edification clôture	18/03/2019
SAS SOLUTION ENERGIE	Le Bas Bray	Installation panneaux photovoltaïques en toiture	26/03/2019
GUYOMARD Carole	26, Rue du Grand Chevreuil	Edification clôture, remplacement portail	04/04/2019
SARL ACTELIOS SOLUTIONS	Le Bas Bray	installation panneaux photovoltaïques en toiture	04/04/2019
SCCV LYM IMMO	20, Route de Dinan	Rénovation d'une maison individuelle (remplacement de menuiseries et modification d'une façade) et construction d'un garage	14/04/2019
RIDARD Kélig	La Giraudais	Pose de fenêtres de toit	15/04/2019
AUDIC Antoine	5, Avenue de Toukoto	Edification clôture et installation portail	19/04/2019
DUBOSQUET Ellen	5, Rue de Macéria Copropriété Le Macéria	Remplacement de fenêtres de toit avec pose de volets extérieurs	19/04/2019
EON Thierry	Z.A Le Triangle Vert	Création de fenêtres, déplacement porte entrée, travaux de peinture façade sud	03/05/2019
GIOVANNINI Stéphane	36, Rue de Macéria	Isolation thermique par l'extérieur et ravalement	21/05/2019
Maisons Battais Constructeur (SARL JPB)	9 Ter, Route de Montgerval	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture	22/05/2019
CHOUISNARD Laurent	1 BIS, Allée du Bois de la Garenne	Construction d'un abri de jardin	23/05/2019
POIRIER Alain	22 rue du Grand Chevreuil	Création d'une ouverture sur le pignon sud	23/05/2019
GALODE Alexandre	Le Clos Alain	Modification menuiseries, peinture façade, édification clôture et portail	29/05/2019
VILLALARD Alban/LEMEE Anita	Le Bas Luth	Modification menuiseries	29/05/2019
FESERT Dorine	15, rue Eugène Guillevic	Edification clôture	29/05/2019
MORIN Joël	23, Av de Toukoto	Remplacement de menuiseries	29/05/2019

Permis d'aménager et déclarations préalables de division foncière

NOM	ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
ESNAULT Georges	26, Place de l'église	Division en vue de construire	17/04/2019
MANCELLE Julien	3, Rue de Dinan	Division en vue de construire	30/04/2019

Permis de démolir

NOM	ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
CANU Solenne	8, rue du Grand Chevreuil	Démolition véranda	16/05/2019

Destination Domaine de Boulet à Feins

Du 1^{er} au 30 juillet, bougez avec la navette Mobi Futé pour rejoindre le Domaine de Boulet à Feins et profitez des nombreuses activités qu'offre le site : plage, balades, loisirs nautiques...

Le transport est gratuit et permet, depuis les 19 communes du Val d'ille-Aubigné, de rejoindre l'étang de Boulet 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Afin d'organiser au mieux le service, les réservations sont obligatoires. La navette passe dans les communes à partir de 13 h. La liste des arrêts est disponible en mairie et sur le site internet de la Communauté de Communes www.valdille-aubigne.fr.

Pour le retour, un départ de Feins est prévu à partir de 17 h.

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Les réservations sont possibles jusqu'à 17 h la veille du départ en appelant au 02 99 69 86 86 ou en remplissant le formulaire de réservation sur www.valdille-aubigne.fr/navette.

Le service est mis en place à partir de 2 personnes dans la limite de 3 passages de la navette à l'aller et au retour.

Le Val d'ille-Aubigné vous contactera le matin (par téléphone) pour vous confirmer l'horaire de passage de la navette dans votre commune.

› Renseignements : mobilites@valdille-aubigne.fr
02 99 69 86 86 et mairies.

Stages voile au Domaine de Boulet

Du 8 juillet au 31 août, retrouvez les stages de voile au Domaine de Boulet. Profitez des vacances d'été pour faire découvrir la voile à vos enfants ou redécouvrir sur d'autres supports, dès 4 ans en jardin des lacs et de 8 à 18 ans en optimist ou catamaran.

Renseignements et inscriptions au 02 99 69 70 69 ou sur le site : www.domaine-de-boulet.fr

Programme d'aide à la plantation de haies bocagères et de vergers

Les haies bocagères et vergers abritent une biodiversité remarquable et permettent à de nombreuses espèces animales de se nourrir et de se réfugier. Ils représentent un patrimoine végétal et culturel unique.

La Communauté de Communes Val d'ille-Aubigné encourage le maintien, la valorisation et la plantation de vergers et de haies bocagères grâce à des dispositifs d'aides à la plantation. Elle propose ainsi un accompagnement technique des projets (choix des essences, emplacement, taille, greffage et soins aux arbres) et apporte un soutien financier sous la forme d'un remboursement d'une partie des frais engagés.

Le projet doit se situer en zone rurale ou en périphérie de bourg et doit respecter certaines conditions d'implantation (minimum 100 ml de haies bocagères ou 10 arbres pour les vergers notamment). Une visite du projet par une des animatrices du programme est obligatoire afin de déterminer l'éligibilité des dossiers.

› Pour plus de renseignements : Communauté de Communes Val d'ille-Aubigné : Camille Jamet (pour les vergers) camille.jamet@valdille-aubigne.fr ou Céline Guilly (pour les haies bocagères) celine.guilly@valdille-aubigne.fr



Nathalie FADERNE Socio coiffeuse
A DOMICILE

Alternativ' coiffure
11 rue François Guillard
35 520 LA MEZIERE
Alternative.coif@gmail.com

Centres HOSPITALIERS, maisons
retraite, EHPAD et domicile
07 87 52 05 12

VENTE DIRECTE A LA FERME DE VIANDE BOVINE LIMOUSINE



Prêt à congeler
(ensaché et étiqueté)
Colis 7 à 10 kg
Steaks hachés – Merguez/5 kg

GAEC BOHUON
La Châtaigneraie – LA MEZIERE
06 88 57 58 97 - didier.bohuon@wanadoo.fr



Boulangerie, sandwicherie,
restauration sur place
et à emporter, salon de thé...

Dans un cadre agréable et convivial, l'équipe du Fournil de la Grange vous accueille pour vous restaurer **du lundi au samedi de 6h à 21h.**

ZA La Montgervalaise 1
130 route du Meuble
35520 LA MEZIERE
02 99 13 31 13
contact@fdg.bzh




ENGLISH WITH VICKI
Anglais avec une Britannique

Interactif, convivial et amusant
En petits groupes, adultes et enfants à partir de 3 ans
Cours hebdomadaires pendant les périodes scolaires

Vicki Logeais – rue de la Rabine – 35520 La Mézière
02 99 66 52 84 vixlo@neuf.fr



Prothésiste / Styliste Ongulaire

Je me déplace à votre domicile sur La Mézière
& ses environs jusqu'à Rennes

Prise de RDV au 06.59.22.60.09
charlenerenault56@outlook.fr
charl_n_and_co Charl'N & Co



Jacques Cirodde **Romain Baudé**
06 74 50 98 14 06 86 79 91 81
capplomberiechauffage@gmail.com

**INSTALLATION NEUVE ET RÉNOVATION
MODIFICATION DE CUISINE ET SALLE DE BAIN
REMPLACEMENT DE CHAUFFE-EAU ET CHAUDIÈRE
DÉSEMBOUAGE**

Garantie décennale – Siret 800 753 352 000 15

GARAGE DU BEAUSEJOUR

ZA du Beauséjour – 35520 LA MEZIERE
CARROSSERIE PEINTURE
ENTRETIEN RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION



Directeur
M LIMOU Jean-Michel

Tél. 02 99 69 24 75
Fax 02 99 69 25 49
garagebeausejour@wanadoo.fr



conseiller vendre louer gérer

LA MEZIERE - RENNES NORD - BEDEE

11, Place de l'Église - 35520 LA MÉZIERE
Tel : 02 99 69 36 21 - Mail : lameziere@ineohabitat.com
www.ineohabitat.com





BIENVENUE À :

Victor Montaroup
Nolan Rio
Adrien Tessier
Ethann Cady
Sacha Monnier
Linaé Simon
Louna Charpentier
Zoé Sevrette
Alix Visigalle
Lucie Hoarau
Alix Rocher
Liam Green
Tom Cogrel
Ezio Burban
Ilyas Yanar L'Hostis
Axel Decelle Guillo



FÉLICITATIONS À :

Bernard Gadaud et Danièle Ganachas
Valérie Dubreil et Hervé Morice
Stéphane Carpier et Cécile Leveque
Marine Alpert et Glenn Hainry
Marielle Tuloup et Marc-Antoine Gautier
Jean-Christophe Le Bloa et Patricia Estassy
Alexandra Delmart et François Rincel



NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Monique Monnier
Pierre Biet
Maria Geffroy

Avertissement : tout parent ne souhaitant pas voir figurer dans l'état civil du Macérien la naissance de son enfant et tout couple ne désirant pas voir publier l'avis de mariage, est prié d'avertir le secrétariat de l'Hôtel de Ville.
Tél. 02 99 69 33 36 ou e-mail : secretariat@lameziere.fr

PORTAILS • CLÔTURES • AUTOMATISMES • FERMETURES

CRÉATEUR DE STYLES EXTÉRIEURS SUR MESURE



FABRICATION
RENNAISE



PORCLO
Créateur • Fabricant

Z.A. MONTGERVAL
115 Route du Meuble
35520 LA MÉZIÈRE
Tél. 02 99 66 50 92
Fax 02 99 66 51 26
courriel : info@porclo.fr



Route
Meuble
of the Loire



ARCADES
& BAIES
Nous fabriquons et nous installons

Une info ? Un devis ?
Contactez-nous ! www.porclo.fr

Bib et Bob

Encore plus d'amour et de douceur dans la chambre de bébé

Que l'on soit parent, grand-parent, tante ou encore parrain, on est prêts à tout pour bébé...

La marque Bib et Bob propose des kits clé en main dans le but d'apporter toujours plus d'originalité et de plaisir aux futurs parents qui préparent la chambre de bébé.

Elodie, la fondatrice de la marque Bib et Bob, a imaginé puis préparé des créations uniques pour personnaliser la décoration d'une chambre d'enfant. Les futurs parents n'ont plus qu'à suivre ses conseils et astuces pour les fabriquer facilement et sans perdre de temps.

Du mobile aux kits spécial souvenirs en passant par le tricotin, il y en a pour tous les goûts. De 15 à 40 euros, les kits Bib et Bob sont aussi une parfaite idée de cadeau de naissance et même de babyshower !

Tout le matériel nécessaire est inclus dans le kit en quantité raisonnée ; chaque boîte est confectionnée avec soin par Elodie, qui se lance seule dans cette nouvelle aventure professionnelle...

*on cherche tous
quelque chose d'unique...*



bibetbob.fr



Montgerval Auto Services

- Entretien Toutes Marques
- Réparation Toutes Marques
- Véhicules Occasion & Neuf

Montgerval - 35520 - LA MEZIERE - 02 99 66 52 51
auto-service.montgerval@wanadoo.fr

IDEE COIFFURE ...

...

COIFFEUR
 FEMME
 HOMME
 ENFANT

...

BIJOUX & ACCESSOIRES
 SOINS SPA DAVINES

BARBIER

TEL. 02 99 69 23 71

La Croquetterie s'est installée à La Mézière

Un nouveau concept pour nos animaux de compagnie.

Créée il y a 20 ans à Bordeaux, cette enseigne a développé des services adaptés : aliments, soins, équipements... Les magasins franchisés se sont implantés du Sud-Ouest jusqu'à la région nantaise.

La Croquetterie est arrivée dans la région rennaise, Monsieur Gasnier a installé son magasin sur la route du Meuble à Montgerval, parking près de Porclo.

Dans un vaste local, Il vous accueille et vous conseille sur la nutrition, le bien-être, le comportement et les soins pour votre animal : chien, chat, cochon d'inde, lapin de compagnie...

L'offre de services est large :

- aliments adaptés, vendus en vrac ou en paquets,
- produits de soins,
- analyse comportementale, coaching,
- toilettage,
- assurances,
- accessoires,
- équipements pour le transport...

La Croquetterie, est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h, en continu le samedi de 9 h à 19 h.



Sur rendez-vous pour le toilettage, du mardi au samedi.

Autre service proposé : Point relais UPS, aux horaires d'ouverture du magasin.

› **La Croquetterie, route du Meuble (près Porclo)**
09 86 69 86 99.

Toilettage chiens, chats, Nacs.
La Croquetterie, route du Meuble.

Nouveaux horaires du cabinet infirmier

Le cabinet infirmier Huline-Esnouf-Glémau vous informe des nouveaux horaires de permanence à la Maison Médicale :

- Lundi : 11 h - 11 h 30
- Mardi : 8 h - 9 h
- Mercredi : 11 h - 11 h 30
- Jeudi : 11 h - 11 h 30
- Vendredi : 8 h - 9 h
- Sans rendez-vous.

› **Pour tout autre rendez-vous au cabinet ou à domicile, contactez-nous au : 06 82 93 89 49.**

CASÉO NEUF & RENOVATION
MENUISERIES

MIROITERIE DU MONT SAINT MICHEL

VERANDAS ■ MENUISERIES ■ PORTAILS ■ STORES

CASEO RENNES - Route du Meuble - ZA de BEAUCE - 35520 LA MEZIERE
TEL : 02 23 41 12 26 - www.caseo-maison.com

BRETONELEC
La maîtrise des énergies

ELECTRICITE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ELECTRICITE
ENERGIES RENOUVELABLES

Neuf
Rénovation
Dépannage

RECONNU GRENELLE
QUALITE ENVIRONNEMENT

ZA Beauséjour 2 - CS 86837 - 35520 LA MEZIERE - Tél : 02 99 69 37 03

Agile Talon : Courses à pied et école d'athlétisme

Agile Talon est une association ouverte à tous, licenciés ou non, dont le but est la promotion de la course à pieds.

Tout au long de l'année des activités sont proposées. Séance de PPG (Préparation Physique Généralisée) dont l'objectif est de renforcer de façon équilibrée et globale tout le système musculaire, articulaire et tendineux du coureur. C'est un complément utile à la pratique de la course à pieds, qui permet notamment de limiter le risque de blessures.

Des entraînements spécifiques ou fractionnés qui permettent d'améliorer ses capacités physiologiques, sa récupération et la recherche d'une foulée plus efficace pour atteindre de meilleures performances. Ce type de séance permet aussi de varier les entraînements et de réunir des athlètes de tous niveaux autour d'une piste.

Des entraînements en groupe sur route et chemin ou en trail encadrés par des coachs bénévoles.

Une section débutant(e)s permet aux personnes désireuses de s'initier à la course à pied avec un encadrement adapté.

Les coureurs de l'association participent également à des compétitions sur tout type de format de courses et de distances. La participation collective à ces événements est toujours un moment de partage intéressant.

Chez Agile Talon la convivialité, l'échange, l'émulation sont des valeurs fortes.

Agile Talon accueille aussi les plus jeunes dans sa section Athlétisme qui



propose deux entraînements hebdomadaires où les différentes disciplines sont pratiquées.

L'association sera présente au Forum le 7 septembre prochain.

Visitez notre site pour plus d'information : www.agiletalon.fr

L'association organise également les Foulées Macériennes. Le 6 octobre se déroulera la 40^e édition. Ce rendez-vous cher aux Macériens, qui sont nombreux à y participer, est organisé avec le soutien de la municipalité, grâce à l'implication de nombreux bénévoles et le support de nos sponsors.

La journée commencera à 9 heures par les courses enfants sur l'espace nature.

L'an passé, pour la première édition de cette formule la course famille a

connu un réel succès. C'est une course en relais qui associe un parent et un enfant. Cette possibilité offerte aux parents et aux enfants de partager un même challenge a été appréciée des coureurs.

Le départ de cette course sera donné à 9 h 30.

Les deux courses 7,5 km et 14 km empruntent le même circuit nature que l'an passé avec une boucle commune sur le circuit du Gasseline et une boucle vers Gévezé pour le 14 km. Les coureurs des deux distances partiront simultanément à 10 h 30 de l'espace nature. Les arrivées se font au même endroit.

> Plus d'information sur le site <http://lesfouleesmaceriennes.bzh>



Un premier tournoi réussi pour le FC La Mézière Melesse

Samedi 1^{er} juin le FC La Mézière Melesse - FCL2M a accueilli plus de 450 enfants, soit 24 équipes par catégorie, lors de l'organisation de son premier tournoi U11-U13 sur le complexe sportif de La Mézière.

La compétition s'est déroulée sous un beau et chaud soleil, dans une excellente ambiance et sous le signe du Fair Play.

Bravo et félicitations à toutes les équipes participantes et spécialement au club de Villabé (91) présent avec plusieurs équipes.

Le FCL2M était bien représenté avec 3 équipes U11 et 4 équipes U13 qui ont toutes réalisé un beau tournoi, fait honneur à leur club et montré une belle solidarité.



Un grand merci à tous les dirigeants, les bénévoles du club, les parents et les arbitres pour cette belle réussite.

Merci notamment à nos jeunes licenciés U14 U15 U16 U17 et jeunes seniors d'avoir participé à l'arbitrage et la gestion des terrains tout au long de cette journée.

Merci également à nos sponsors de nous avoir suivi sur cet événement ainsi qu'à l'équipe animation du FCL2M pour cette superbe organisation.

RÉSULTATS U11

Ligue des Champions :

Vainqueur : FC La Meziere Melesse 1
Finaliste : FC La Chapelle Montgermont
1/2 finalistes : Saint-Gregoire et Saint-Aubin-d'Aubigné

Ligue Europa :

Vainqueur : Meillac
Finaliste : Illet Forêt
1/2 finalistes : Tinténiac et Bédée-Pleumeleuc

RÉSULTATS U13

Ligue des Champions :

Vainqueur : US Bedee Pleumeleuc 1
Finaliste : FC Allaire (56)
1/2 finalistes : FC La Meziere Melesse 1 et Villabé (91)

Ligue Europa U13 :

Vainqueur : FC La Meziere Melesse 2
Finaliste : Pacé
1/2 finalistes : Saint-Gilles et Lailé

Franck Faugouin, coprésident FC La Meziere Melesse-FCL2M

› Contact :

www.fclamezieremelesse.fr



Club cyclo

Entre le 18 et 25 mai avait lieu une concentration de cyclotouristes à Péniscola en Espagne. Organisée par Vélo Cambri'l's, 19 cyclos du club de La Mézière accompagnés de leur conjoint s'y sont rendus.



Résidents à l'hôtel 4 étoiles Papa Luna les 115 cyclistes partaient tous les matins pour les différents circuits avec des difficultés à la portée de chacun de 50 à 150 km avec des cols à 14 % pour les plus aguerris.

17 cyclos du club Chapellois, voisin et ami nous y avait rejoint.



APLM Pétanque

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin du « Macérien », nous organisons le samedi 28 septembre à partir de 14 heures, notre concours de pétanque ouvert à tout habitant de La Mézière.

Ce concours se déroulera sous forme de triplettes formées (3 joueurs par équipe).



Le prix modique d'inscription a été fixé à 5 € par équipe. Nous vous invitons dès que possible à former votre équipe et à nous le communiquer auprès des contacts suivants :

Contact :
Philippe Grosset au 06 73 27 40 52
Joël Loichon au 06 65 12 15 68

Nous prendrons également vos inscriptions et le règlement de 5 € le jour du forum des associations (samedi 7 septembre).

Alors, n'hésitez pas, parlez-en autour de vous et rendez-vous le samedi 28 septembre pour passer de bons moments.

Salon New Style

Coiffure mixte - Styliste visagiste

Lundi 14h - 19h
 Mardi - Mercredi - Jeudi : 9h - 19h30
 Vendredi : 9h - 19h Samedi : 8h30 - 17h

2, rue Texue - 35520 La Mézière
 02 99 69 35 32

SECURITEST 

CONTROLE TECHNIQUE

 02 99 13 16 96

ZA La Montgervalaise 2
35520 LA MEZIERE

www.controlodulvaldelille.securitest.fr

OUVERT 6 j/7, avec ou sans rendez-vous.
Véhicule de prêt. Accès à tous véhicules :
utilitaire, camping-car, 4 x 4, GAZ



Fête Nationale du MiniBasket

La 26^e édition de la Fête Nationale du MiniBasket s'est déroulée à l'espace François Mitterrand samedi et dimanche 18 et 19 mai.

Cette manifestation de basket rassemble toutes les équipes de jeunes du département : les U9 et les U11, soit les enfants nés de 2008 à 2012.

Elle est organisée conjointement avec les instances officielles du basket au niveau de chaque département : ici, le comité 35 de basket ball, avec le soutien de la municipalité de La Mézière.

Dans toute la France, c'est environ 100 000 mini basketteur(se)s qui se rassemblent dans les différents départements.

Quelques chiffres pour ce rassemblement organisé par le BCLM : 100 clubs représentés, 200 équipes, 1 250 joueur(se)s, 120 bénévoles... et bien sûr des milliers de paniers et de sourires !

Ce grand tournoi s'est terminé par une démonstration de basket 3x3 et un concours de tirs à 3 points avec des joueuses et joueurs de haut niveau de l'Avenir de Rennes, du RPA, de l'URB, la team alpha.

Les parents, les supporters, les bénévoles et bien entendu les enfants sont tous repartis ravis de ce beau WE 100 % basket avec des étoiles plein les yeux !

Nous les retrouverons tous prochainement sur les terrains la saison prochaine.

L'ACTUALITÉ PROCHAINE DU BCLM

4 sessions de (ré)inscription à la salle Orion :

- **Réinscriptions :**

- mercredi 12 juin de 16 h à 19 h
- samedi 15 juin de 10 h à 12 h

- **Inscriptions et réinscriptions :**

- mercredi 19 juin de 16 h à 19 h
- samedi 22 juin de 10 h à 12 h

Le BCLM sera aussi présent au forum des associations le samedi 7 septembre.

La saison 2019-2020 débutera par le traditionnel tournoi de rentrée du BCLM les 13, 14 et 15 septembre 2019.

➤ **Retrouvez toute l'actualité du BCLM sur le site :**

www.basketclublameziere.fr





Création de jardins
Vente aux particuliers

VEGETAUX DE PLEIN AIR :
Arbres et arbustes, plantes exotiques, conifères,
Plantes à terre de bruyère,
fruitiers, rosiers, vivaces

OUVERT
6j/7
journée continue

www.tuloup.com

Les Cèdres - 35520 La Mézière
02 99 69 29 29



Homme - Femme - Enfants - Accès à mobilité réduite

02 23 46 08 79

apolin'hair coiffure - styliste / visagiste
16, place de l'église - 35520 La Mézière

Vivre en Forme : gym, step, pilates, yoga

Vivre en Forme propose plusieurs activités sportives sous la conduite d'animateurs compétents. Ainsi, Nathalie, Guillaume, Tina et Nicole, selon l'activité que vous aurez choisie, animeront les cours suivants :

Gym d'entretien : le lundi à 9 h et le jeudi à 9 h 15

Gym tonic : le mardi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 15 et le vendredi à 18 h 30

Step/abdo : le mardi à 19 h 15 et le jeudi à 20 h 30

Pilates : le lundi à 19 h 30 et 19 h 30 et le jeudi à 10 h 15 et 11 h 15

Yoga : le mercredi à 19 h 40 et 20 h 45

LIEU DES COURS :

Pilates : Salle de motricité J.-Y. Cousteau et Obélix

Gym et Step/abdo : Salle Obélix (ensemble polyvalent)

Yoga : Salle de motricité (centre de loisirs) Yoga.

COTISATIONS ANNUELLES :

Adhésion par famille : 4,50 €

Gym et step abdos :

- 1 cours par semaine = 70,00 €

- 2 activités = 125,00 €

Yoga : 165,00 €

Pilates : 140,00 €

Certificat médical obligatoire dès le premier cours.

Les inscriptions se font au forum des associations **le samedi 7 septembre 2019** salle Cassiopée de 9 h à 13 h.

Reprise des cours la semaine suivant le forum, donc à compter du lundi 9 septembre 2019.

› vivreenforme@laposte.net

Sylvie Lemonnier : 02 99 69 32 53

Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves des Écoles Publiques

Vous êtes parents d'élèves de l'école maternelle Jacques-Yves Cousteau et/ou de l'école élémentaire Pierre-Jakez Hélias ?

Vous êtes invité à participer à l'Assemblée Générale qui se déroulera vendredi 4 octobre à 19 h 30, salle Panoramix.

Seront présentés : le bilan moral et financier, ainsi que les actions menées et à venir.

Ce sera également le moment d'élire le nouveau bureau pour l'année scolaire 2019-2020.

L'APE C'EST QUOI ?

L'APE organise tout au long de l'année plusieurs actions afin de réunir parents et enfants et de récolter des fonds

favorisant le financement de projets pédagogiques et l'achat d'équipements et jeux pour les écoles.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Pour permettre à l'APE de continuer à soutenir les projets des enseignants sur l'année scolaire qui commence, nous avons besoin de nouveaux membres et de nouveaux soutiens !

Nous comptons donc sur vous dès ce début d'année pour venir nombreux participer à l'AG !

› **Contact : apelameziere@gmail.com**

06 95 34 04 89 - <http://apelameziere.jimdo.com>

Judo

Véritable sport éducatif, le judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser. Le judo est un sport qui s'adresse à tout type de public.

Les enfants peuvent nous rejoindre dès l'âge de 4 ans et profiter des nombreux atouts qu'offre ce sport.

Chaque enfant s'intégrera dans un groupe d'autres enfants de son âge au sein duquel il gravira un par un les échelons symbolisés par les ceintures de couleur. Il apprendra entre autre à canaliser son énergie ou bien à s'extérioriser tout en

apprenant les techniques fondamentales du judo.

Les adolescent(es) et les adultes ont eux aussi la possibilité de commencer ou de recommencer le judo en suivant un entraînement adapté à leur niveau technique et physique. Le professeur ainsi que les autres pratiquants les aideront à progresser continuellement.

› **Les inscriptions pour la saison 2019-2020 sont déjà possibles. L'ensemble des informations est disponible sur le site du club : <https://judoclublameziere.wordpress.com>**

Fiches infos, d'Illeloo à BreizhGo...

AIDUTILL vous informe à tout instant



Une association d'usagers pour des transports collectifs suburbains et scolaires au plus près des intérêts de tous les usagers même occasionnels.

AIDUTILL est une association basée sur l'entraide et le dialogue constructif avec les entités en charge des transports.

Vous avez des questions, des suggestions ou avez subi quelques désagréments, nous sommes là pour vous répondre et/ou vous aider. Si nous n'avons pas la réponse, nous sommes en lien permanent avec le service des transports interurbains de la Région, autorité organisatrice des transports et nous vous apporterons forcément une réponse.

Pour vous aider, AIDUTILL a rédigé des fiches infos qu'elle met à votre service sur simple demande :

- **Vous habitez Montgerval et votre enfant est scolarisé au collège Germaine Tillion**, il n'a pas droit à l'abonnement scolaire mais, contrairement à certaines idées reçues, il peut tout à fait se rendre au collège via la ligne BreizhGo (ex. Illeloo) n° 15. **La fiche info n° 1** vous expliquera la procédure à suivre.
- Vous empruntez occasionnellement le car ou durant les vacances scolaires pour les jeunes et **vous trouvez que payer un trajet 2,80 € c'est beaucoup trop cher ?** AIDUTILL vous expliquera **comment payer moins cher : cf. fiche-info n° 2.**
- Votre enfant sera **lycéen à la prochaine rentrée** ou doit renouveler son abonnement scolaire et vous ignorez les démarches à suivre: **cf. la fiche info n° 3.**
- Votre enfant sera **étudiant ou apprenti à la rentrée 2019**, il aura droit à l'abonnement étudiant totalement différent de l'abonnement scolaire : cf. la fiche info n° 5.

- Vous souhaitez connaître l'heure de passage du prochain car à l'arrêt où vous patienter les codes QR sont là pour vous renseigner : cf. la fiche info n° 6.

Notre rôle principal : vous informer. Ainsi durant la grève illimitée des conducteurs qui a débuté le 4 mars, AIDUTILL a envoyé quotidiennement les informations sur les services qui n'étaient pas assurés. Les projets des grilles horaires nous sont également soumis pour avis, nous les transmettons à nos adhérents qui peuvent réagir rapidement.

BREIZHGO COMMENT S'Y RETROUVER ?

Depuis 2017, la compétence transport, auparavant gérée par le Département, a été transférée à la Région Bretagne. Illeloo était le nom commercial du service de transport assuré en Ille-et-Vilaine, désormais les 4 départements bretons ont un nom commercial commun pour leur réseau de transport : BreizhGo et les cars commencent à arborer les belles couleurs de la Bretagne.

NB : les inscriptions et renouvellements relatifs aux abonnements scolaires sont à faire entre la mi-mai et la mi-juillet. Pensez-y. Tout retard est sanctionné par une majoration de 40 €

AIDUTILL : notre force, le nombre de nos adhérents, environ 140. Merci à eux. Vous souhaitez nous rejoindre ? 1^{re} adhésion : 5 € - Renouvellement : 1 €

Elisabeth Daniel-Poirier et Françoise Bédouin

Restaurant – Pizzeria

Au coin du feu



Pizzas à emporter

22 place de l'église
35520 LA MEZIERE
02.99.29.40.49

Maîtrise d'œuvre en bâtiment		14 rue de la Cerclière 35520 LA MÉZIERE 02 99 69 34 98 06 12 79 49 29 gilles.germain64@outlook.fr
	Gilles Germain Maître d'œuvre	

Biodiversité

Différentes animations proposées par Nature-Loisirs

Plusieurs rendez-vous ont été proposés pour sensibiliser à la protection des milieux naturels et des êtres vivants, autour des étangs et du ruisseau de Biardel, aux jardins familiaux et au Clos Harel.



Quelques plantes intéressantes sur la prairie de l'espace nature méritent d'être protégées. Le papillon Aurore dépend par exemple de la Cardamine des prés, plante qui se développe sur le milieu humide près des étangs. Certains oiseaux sont bien présents tels les pinsons, les pouillots et les fauvettes à tête noire. Et le pic

épeichette, le plus petit des pics, plus discret, plus rare, a pu être observé.

Des petits aquariums ont permis d'observer une petite faune des étangs, qui reste cependant menacée par les carpes présentes. Aussi, le peuplement des deux nouvelles mares le long du ruisseau, a été découvert de nuit en soirée, moment idéal pour observer les tritons.

Enfin, la plantation de dix pommiers au Clos Harel et leur greffage en variétés anciennes, aura permis à quelques personnes d'apprendre cette technique. Dans quelques années, ils produiront des fruits qui seront appréciés !

Ces animations étaient proposées fin mars, dans le cadre de la 14^e semaine des alternatives aux pesticides et du mouvement citoyens « Nous voulons des coquelicots », réuni chaque premier vendredi du mois.



➤ Renseignements : natureloisirs@aliceadsl.fr

Peinture & Décoration

Jean-François MAUDUIT

- Peinture, décoration
- Papier peint, toile de verre
- Revêtement de sol, Vitrerie
- Ravalement...

5, allée des Synagots - P.A. la Renaudais
35830 BETTON jf.mauduit@neuf.fr

06 10 72 28 46

jf.mauduitneuf.fr

Festival Samain 2019

Le festival se composera de plusieurs soirées :

- Le **jeudi 24 octobre** à partir de 20 heures, soirée d'ouverture acoustique et gratuite.
- Les **25 et 26 octobre**, deux jours de festival, avec une programmation riche et diverse où se côtoieront des groupes de la scène Bretonne, des autres régions de France, un groupe Ecossais et deux groupes Suisses. On n'a pas fini d'entendre parler de la commune de La Mézière.

La programmation sera dévoilée bientôt.

Durant le week-end, différentes animations gratuites vous seront proposées :

- **Discussions en Breton** ouvertes à toutes et à tous pendant 20 minutes à 19 heures le vendredi et samedi.

- Le samedi 26 à partir de 11 heures vous pourrez découvrir **des groupes jouer devant les bars pour l'apéro.**
- Le samedi après-midi **Cérémonie Druidique et conférences** avant le début des concerts.

Pour la décoration :

- À l'extérieur de la salle vous pourrez retrouver les sculptures de **Willow Droukspered** et son équipe.
- À l'intérieur la très belle déco de Marion de l'association le **T.R.U.C. de La Mézière.**

Toute la déco est en matériaux recyclés. Et comme tous les ans buvette et restauration Bio et locale sur place.

Pour rappel ce festival a été créé afin de soutenir l'école DIWAN de Guipel auparavant domiciliée à La Mézière.



Les classes 9 vous invitent à fêter votre nouvelle dizaine

Vous êtes né(e) une année se terminant par un 9... alors vous faites partie des « classes 9 ».

A cette occasion, vous et vos amis ou membres de votre famille, êtes chaleureusement conviés par l'association des classes 9 de La Mézière à la journée festive du **samedi 2 novembre 2019.**

Les tickets sont vendus par les membres de l'association au tarif de 34 € par adulte et 10 € par enfant de moins de 12 ans.

Les membres du bureau passeront à votre domicile. En cas d'absence et si l'événement vous intéresse, alors n'hésitez pas à vous inscrire, via notre adresse mail : lesclasses9@gmail.com

› **Contacts :**

Karine Monvoisin - 07 82 49 15 48

David Turbé - 07 81 22 65 99

Guillaume Leport - 06 51 51 74 82

ENTRETIEN JARDIN

TONTE DE PELOUSES - TAILLE DE HAIES
DÉSHÉRBAGE MANUEL - RAMASSAGE DE FEUILLES
NETTOYAGE HAUTE PRESSION - BRICOLAGE
ÉLAGAGE ET DÉBROUSSAILLAGE

f AJ ENTRETIEN JARDIN - 06 22 16 12 14
50% de réduction d'impôts / LA MEZIERE

Jean-Pierre LECLERCQ 25 ans dans l'informatique,
10 ans de maintenance professionnelle ...

06 63 53 54 57
microdom.35@gmail.com
SIREN 514 431 147

un problème ???
CONTACTEZ-MOI

Semaine enfance jeunesse Une édition sous le signe de la solidarité !

La semaine enfance jeunesse s'est déroulée du 11 au 19 mai. Comme annoncé, le groupe de travail avait souhaité travailler sur la thématique de la solidarité. L'ensemble des partenaires travaillant avec la petite enfance, l'enfance et la jeunesse ont pris à cœur ce beau projet.

Lors des manifestations et dans les commerces, des petites boîtes aux couleurs de la Semaine Enfance Jeunesse nous ont permis de récolter des fonds. De plus, le Carnaval, l'école Jacques-Yves Cousteau, le Macériado et le service enfance jeunesse étaient présents lors des diverses animations afin de vendre des réalisations d'enfants ou des boissons au profit de deux initiatives de solidarité locale : l'association Les P'tits doudous et L'Épicerie solidaire du Val d'Ille-Aubigné.

Au total 1 365 € ont été récoltés.

Ci-dessous un patchwork d'images vous permettra de vous faire revivre l'ensemble du projet.

La municipalité remercie l'ensemble des partenaires pour leur engagement ainsi que le Service Éducation Enfance Jeunesse.

Malgré le mauvais temps, le Ciné plein air avec « La Guerre des boutons » s'est déroulé le samedi 11 mai dans la salle Cassiopée. Les jeunes comme les adultes ont pu visionner « La Guerre des boutons » de 2011.



Le carnaval a eu cette année un très fort succès. Le soleil a permis une déambulation festive dans les rues macériennes. Un repas convivial dans la cour de Jacques-Yves Cousteau a clôturé cette manifestation.



Carton plein pour le spectacle familial « Les petits plats dans les grands ». Les familles présentes ont adoré la représentation de la compagnie Les Balbutiés. Ce style de spectacle très demandé sera certainement reconduit en 2020.



Deux conférences ont été proposées aux parents sur le thème de la solidarité le mardi 14 et le jeudi 16 mai. La première animée par Monica Mejia, psychologue et la seconde par Olivier Bobineau, sociologue et Benoît Moneuse, ancien sportif de haut niveau.



À la vente en fin de journée dans les centres de loisirs enfance et jeunesse, deux chèques ont été remis au profit des associations soutenues par la SEJ.



Le Point Information Jeunesse a organisé un forum sur l'engagement citoyen. Anne Cacquevel et Marylène Louazel en ont profité pour lancer la Bourse Jeunesse « BLM ». Malgré la qualité des intervenants, le public n'a pas été au rendez-vous.



Le jeudi 16 mai, le RIPAME, la crèche et l'association des assistantes maternelles ont été invités à deux représentations du spectacle « Toutoung La La ».



L'Opération « Bol de riz » menée par le Restaurant Municipal a remporté un vif succès. Pascal Goriaux et Angéline Bourges remercient les parents et les enfants d'avoir joué le jeu ainsi que ceux qui se sont déplacés lors de la soirée porte ouverte.



Lors des portes ouvertes les parents ont pu apprécier les travaux des élèves des écoles et les animations du temps du midi. L'ensemble des structures enfance jeunesse ont elles aussi organisées leurs portes ouvertes.



Pour la 1^{er} année, la Fête du Jeu s'est déroulée à Astro'Mômes. De nombreuses animations ont été proposées le dimanche 19 mai par l'association Accueil et Loisirs et Le Macériado.





Les Carreaux
35520 LA MÉZIERE
02 99 55 81 23

SÉMINAIRES - GROUPES
OUVERT DU MARDI MIDI
AU SAMEDI SOIR

www.il-toscano.com
il.toscano@orange.fr



GÉVEZÉ LA MÉZIERE

RENNES GAP MALO MÉGA COH ST-MALO

Vivéco



Jean-Luc et Laurence vous accueillent :

Du lundi au samedi : de 9 h 30 à 13 h et 16 h à 19 h 30 Dimanche et jours fériés : 9 h à 13 h 30 et 17 h 30 à 19 h 30	Produits locaux Butagaz Livraison Dépôt de pain Sandwichs Galettes/crêpes artisanales Relais de Poste sauf dimanche et jours fériés
--	---

4 place de l'Eglise - 35520 LA MEZIERE

☎ 02 99 69 33 23

Retour sur le repas des seniors du dimanche 31 mars 2019 à la salle Panoramix



128 convives présents.



Les membres du CCAS ont poussé la chansonnette.



Les doyens de la commune accompagnés de quelques élus du CCAS.



Après le repas... un peu de danses au son des accordéons de Pierre Gardan et André Goupil.

Le Bonheur des Près
Boucher - Charcutier - Traiteur
16 Place de l'église
La Mézière

02.99.69.37.29
lebonheurdespres@orange.fr
viande de bœuf Label Rouge
veau authentique



Subtilementvous NOUVEAU à La Mézière

SUBTILEMENTVOUS.COM
Prenez rendez-vous avec vous-même !



Pour vous sublimer...

Conseil en image personnalisé
Couleur, coiffure, maquillage, style vestimentaire...

10 Rue du Tram ZA Beauséjour 35520 LA MEZIERE
Sur RDV du lundi au samedi au 06 64 11 28 31

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) www.solidarite-emploi.gouv.fr • www.météo.fr • #canicule

Recherche

Bénévoles

Aide aux devoirs primaires et/ou collégiens

A compter du Lundi 30 septembre



Contactez le service Enfance Jeunesse

Place de l'Eglise

02/99/69/31/75

animateurs@lameziere.fr



ARTI MOB RGE

NEUF/EXTENSION RÉNOVATION

CHAPELIERIE

- CHARPENTE
- OSSATURE BOIS
- MENUISERIES
- BARDAGE - ITE

ZA de Beauséjour
35520 La MEZIERE
(Derrière Intermarché)

www.menuiserie-artimob.fr · contact@arti-mob.com

02.99.23.22.37

COACHING SCOLAIRE ET FAMILIAL

Sylvie DUVAL-BROUARD
06 23 64 15 41

Le petit bois 35520 La Mézière

chrysalideetpapillon@outlook.fr
www.chrysalideetpapillon.fr



3 véhicules à votre service – Climatisés
Toutes distances 7/7 **CB**



La Mézière - Vignoc

06 80 65 65 50

2 rue des Mimosas – 35520 LA MEZIERE

☎ 02 99 69 33 24 – ✉ mgdugue@orange.fr



GARE / AEROPORT / SCOLAIRES COLIS EXPRESS ENTREE + SORTIE HOSP. + DIALYSE TIERS PAYANT TOUTES CAISSES

ROAZHON-ÉLECT'

ANDRÉ Dominique

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

RENNES - 02 99 54 87 88 / LA MÉZIERE - 07 89 33 11 17

NEUF - RÉNOVATION - DÉPANNAGE

ZA Beausejour, rue du Tram - BP 32209 La Mézière  roazhonelec@orange.fr



Tri des déchets pour Melesse

DÉCHETS ADMISSIBLES

Cartons - Métaux - Bois (palettes et cageots) - Déchets verts (tronc au diamètre < 10 cm - Déchets inertes de classe 3 (gravats) - Textiles - Huiles de vidanges - Verre - Encombrants (électroménagers, fauteuils...).

Les déchets toxiques : DMS quantité < 50 litres

Produits phytosanitaires - Piles, batteries - Tubes néon - Peintures, vernis, antirouille, colles... - Solvants, lubrifiants, cosmétiques (dissolvant...) - Produits d'entretien - Aérosols.

DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères - Huiles de fritures - Produits liquides ou pâteux < 50 litres - Fibrociment et autres dérivés de l'amiante - Cadavres d'animaux - Carcasses de véhicules - Déchets industriels - Produits explosifs hautement inflammables - Produits radioactifs - Déchets anatomiques ou infectieux - Déchets hospitaliers et médicaments.

Pneus : il faut désormais les ramener chez un professionnel de l'automobile.

SMICTOM

« La Lande » - BP 24 - 35190 Tinténiac (près de la déchèterie)

Horaires : 9 h à 12 h et 13 h à 17 h

(fermé au public le lundi matin)

Tél. 02 99 68 03 15

Mail : contact@smictomtinteniacy.fr

Site : www.sictomtinteniacy.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

- Ordures Ménagères collectées une fois par semaine.
- Tri sélectif : collecte des sacs jaunes tous les 15 jours.

OÙ ME FOURNIR EN SACS JAUNES ?

- En mairie ou au bureau du Smictom.

OÙ ET QUAND DÉPOSER MES SACS JAUNES ?

- Le jeudi soir pour une collecte dans la nuit.

À VOTRE DISPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE

Les sacs pour les vêtements à déposer dans les bornes Le Relais, la boîte pour vos piles usagées et les sacs pour les déjections canines.

Déchèterie Bas-Biardel - La Mézière

(déchets verts uniquement)

JOURS	ÉTÉ (16 mars - 14 nov.)	HIVER (15 nov. - 15 mars)
Lundi	De 16 h à 18 h	Fermé
Samedi	De 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h	De 14 h à 16 h

Déchèterie Melesse*

(Les Grandes Guimondières) - Tél. 02 99 13 21 69

JOURS	ÉTÉ (1 ^{er} avril - 30 oct.)	HIVER (1 ^{er} nov. - 31 mars)
Lundi	De 14 h - 17 h	De 14 h à 17 h
Mardi et mercredi	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi et samedi	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

*Le plan d'accès est disponible en Mairie.

POUR LES UTILISATEURS DE LA DÉCHÈTERIE DE MELESSE

- Il faut s'inscrire obligatoirement sur le registre à l'accueil de la déchetterie à chaque passage.
- Le dépôt au portail est illégal et passible d'une amende.

Tri sélectif

JOURS DE COLLECTE

MOIS	POUBELLES	SACS JAUNES Avant 20 h
Août	TOUS LES MERCREDIS MATIN	Jeudis 1, 15 et 29
Septembre		Jeudis 11 et 26
Octobre		Jeudis 9 et 24

➤ **Contact :** 02 99 68 03 15

Services communaux

MÉDIATHÈQUE « Les mots passants »

1, rue de la Flume.....02 99 69 33 46
e-mail :bibliothèque@lameziere.fr

Horaires :

- Mardi de 16 h 30 à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 13 h

ÉCOLE PRIMAIRE « PIERRE-JAKEZ HÉLIAS »

Katell Bazin02 99 69 34 43

ÉCOLE MATERNELLE

« JACQUES-YVES COUSTEAU »

Véronique Lhuissier-Rochard02 99 69 31 62

ÉCOLE PRIVÉE « SAINT-MARTIN »

Mickaël Lemée02 99 69 33 10

COLLÈGE

Karine Verdalle-Croizean02 99 69 29 30

CENTRE DE LOISIRS

.....02 99 69 35 28

OMCS

32 Ter Place de l'Église02 99 69 27 53

- Mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
- Vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

RESTAURANT MUNICIPAL

« **GRAIN DE SEL** »02 99 69 31 72 ou 09 65 21 98 08

POINT INFORMATION JEUNESSE

Place de l'Église09 67 58 31 60

(derrière l'église, au dessus de La Poste)

e-mail :msi@lameziere.fr

Horaires :

- Mercredi et jeudi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 14 h à 19 h
- Vacances scolaires : lundi au vendredi - 13 h 30 à 17 h 30

ESPACE COCCINELLE « PÔLE PETITE ENFANCE »

Les Pitchouns (Multi-accueil Intercommunautaire).....
02 99 69 23 16

L'Île aux Enfants (Assistance Maternelle) .02 99 69 22 03

Espace Jeux (RIPAME).....02 99 69 22 03

Accueil et Loisirs (Accueil des enfants de 3 à 6 ans en dehors du temps scolaire)02 99 69 21 74

COMPLEXE SPORTIF « FRANÇOIS MITTERRAND »

Salles Sirius et Cassiopée.....02 99 69 35 94

Salle Orion.....02 99 69 22 62

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Philippe Chouteau06 89 85 14 13

e-mail :philippe.chouteau@outlook.com



MAG COIFF
Pour toute la famille
VOTRE COIFFEUSE À DOMICILE
06 26 02 33 19
www.magcoiff.fr



afpaysage
- 50 % CREDIT D'IMPOT
SERVICES A LA PERSONNE
« Taille de Haies »
Frédéric Agasse
06 86 56 79 61
afpaysage@gmail.com
14 rue du grand clos - 35850 Parthenay de Bretagne



La crêpe des prés
Crêpes et galettes Bio faites main
06 24 84 27 80
Kervarhel
35520 LA MEZIERE
lacrepe-des-pres@orange.fr
Facebook : la crêpe des prés
Pour vos commandes et événements...
 



ETAPE AUTO
PLUS PRO PLUS PROCHE
Directeur : M LIMOU
Chef Atelier : M PINEL Guy
SARL CAP PLAISANCE –ZA BEAUSEJOUR – 35520 LA MEZIERE
TÉL 02 99 69 24 21 – FAX 02 99 69 24 83



Services à La Mézière

MEDECINS GENERALISTES

Maison médicale..... 6, rue de Montsifrot
 Christian Buard.....02 99 69 38 68
 Chrystèle Certain.....02 99 69 38 62
 Sophie Bui.....02 99 69 38 64
 Gaud Ruthmann-Mallard.....02 99 69 38 60

INFIRMIERES

Maison médicale..... 6, rue de Montsifrot
 Colette Esnouf.....06 82 93 89 49
 Isabelle Glemau.....06 82 93 89 49
 Magali Huline-Simon.....06 82 93 89 49

INFIRMIERES

1, Place de l'Église.....02 90 89 36 56
 Valérie Bourgeois.....06 29 72 89 67
 Marina Brière.....06 29 72 89 67

PHARMACIE

7, Place de l'Église
 M^{me} Marie.....02 99 69 30 30

DENTISTE..... 14b, rue de Macéria

Anne Briand-Chavassieu.....02 99 69 34 81

DENTISTES..... 6-8, place Belmonte

Fabrice Garnier.....02 99 69 33 91
 Alicia Rossa.....02 99 69 33 91

OPHTALMOLOGUE

Maison médicale..... 6, rue de Montsifrot
 Nadine Geffrault-Gressot.....02 99 69 38 67

OSTEOPATHE..... 4 bis, rue de Montsifrot

Berenger Morin.....02 99 45 47 17

OSTEOPATHE..... 3, route de Rennes

Grégoire Brassier.....02 22 93 11 14

ORTHOPHONISTES..... 3, rue de Macéria

Nathalie Daoulas.....02 99 69 39 58
 Rose Debroize.....02 99 69 39 58

ORTHOPTISTE

Maison médicale..... 6, rue de Montsifrot
 Delphine Julienne.....02 99 69 38 61

PODOLOGUE PEDICURE.....Place Belmonte

Olivier Dulin.....02 99 69 34 34

PSYCHOLOGUES..... Beauséjour - 10, rue du Tram

Elise Brindejonc.....06 84 93 66 38
 Fabienne Toutain.....06 29 61 03 11

PSYCHOLOGUE

Maison médicale..... 6, rue de Montsifrot
 Maud Tirouche.....02 99 69 38 70

SAGE FEMME..... 1, Place de l'Église

Annabelle Morin.....09 52 46 77 17

KINESITHERAPEUTES..... 14 bis, rue de Macéria

Simon Trubert.....02 99 69 24 53
 Thomas Benayoun.....02 99 69 24 53
 Charles Ménage.....02 99 69 24 53
 Hélène Even.....02 99 69 24 53
 Maxime Brilland.....02 99 69 24 53

Autres services

POSTE/ Relai..... 5, Place de l'Église - 02 99 69 33 23
chez VIVECO (lundi au samedi de 9 h 30 à 13h et de 16 h à 20 h)

POINT RELAIS UPS ET TOILETTAGE ANIMAUX DE COMPAGNIE

La Croquetterie, route du Meuble..... 09 86 69 86 99

VETERINAIRES.....ZA Triangle de Vert

Lucie Nguyen.....02 99 66 51 27
 Michel Yvinec.....02 99 66 51 27

CDAS - Saint-Aubin-d'Aubigné.....02 99 02 37 77

CLIC - Ille et Illet.....02 23 37 13 99

EDF.....0 810 333 035

GDF.....0 810 433 035

Chenil service.....02 99 60 92 22

Trésor Public Tinténiac.....02 99 68 02 42

Véolia eau et assainissement.....0 969 323 529

Urgences

Gendarmerie Hédé.....17 ou 02 99 45 45 61

Pompiers Gévezé.....18

S.A.M.U.....15

Urgence.....112

Urgence pour les personnes
avec des difficultés à entendre ou à parler.....114

Centre anti-poison.....02 41 48 21 21

Septembre

SAMEDI 7

Forum des associations
Salle Cassiopée 9 h à 13 h

MARDI 10

**Présentation
de la mutuelle communale**
Salle du conseil à 20 h

SAMEDI 28

Concours de pétanque
14 heures

Octobre

VENDREDI 4

Assemblée générale de l'APE

DIMANCHE 6

40^e Foulées Macériennes

DU SAMEDI 12 AU DIMANCHE 13

**Course cycliste 1^{re} manche
et Coupe de France de cyclo-cross
par l'association la Ptite Reine**

DU JEUDI 24 AU SAMEDI 26

Festival de la Samain



Mairie

1, rue de Macéria - 35520 La Mézière
Tél. 02 99 69 33 36 - Fax 02 99 69 35 58
mairie@lameziere.fr - www.lameziere.com
Facebook : Commune La Mézière

HORAIRES : Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi de 8 h 30 à 12 h - Samedi de 9 h à 12 h

PERMANENCE DU MAIRE : Gérard Bazin le vendredi après-midi sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ADJOINTS :

Gérard Bizette le lundi de 10 h 30 à 12 h.

Régis Mazeau le lundi sur rendez-vous de 18 h à 19 h 30.

Pascal Goriaux le mercredi sur rendez-vous de 17 h 30 à 19 h.

Denise Chouin le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30.

Olivier David uniquement sur rendez-vous.

Nicole Guégan le vendredi de 17 h 30 à 19 h.

Sandrine Marion le vendredi sur rendez-vous de 17 h à 18 h 30.